

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2440 - VENDREDI 23 OCTOBRE 2015

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Dernier virage de la campagne pour les états-majors politiques

Ce vendredi 23 octobre à minuit prendra fin, sur toute l'étendue du Congo, la campagne électorale prélude au référendum constitutionnel du 25 octobre.

À défaut de grands meetings interdits par les autorités pour prévenir des violences, les partisans du Oui ont privilégié des réunions en salle, des carnivals et autres activités de proximité comme cela a été le cas hier à Brazzaville, Pointe-Noire, Owando, etc. Pierre Ngolo qui a présidé une réunion du Pôle du consensus de Sibiti a souhaité que la campagne se conclue dans le calme.

Du côté de l'opposition, les leaders ont annoncé un meeting ce 23 octobre.

Pages 2,3,5 et 14



Des militants et sympathisants des partis politiques et associations favorables au « OUI », à Pointe-Noire

MANIFESTATIONS DE L'OPPOSITION

Des pilleurs prennent le relais à Brazzaville

Quelques établissements de commerce sont éventrés dans les quartiers sud et sud-ouest de Brazzaville où des échauffourées avaient eu lieu mardi et mercredi entre des jeunes se réclamant de l'opposition et les forces de l'ordre.

Dans les arrondissements 1 Makélékélé, 2 Bacongo et 7 Mfilou, dépôts de boissons et de ciment, boutiques d'alimentation et bien d'autres maisons commerciales sont dépouillées de leurs marchandises la nuit tombée.

Par ailleurs, le climat de psychose grandit dans cette partie de la ville où plusieurs familles, abusées par des messages sans fondement, quittent leurs domiciles pour se mettre à l'abri dans les quartiers du centre et du nord de la capitale. Page 6

SÉCURITÉ

La police présente de présumés auteurs d'un plan d'incendie des marchés

Selon le porte-parole de la police, les trois individus dont l'un serait le concepteur du plan s'apprétaient à incendier le marché de Ouenzé et l'école Pierre- Ntsiété dans l'arrondissement 5. Page 6

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL

Abo Sport sur la bonne voie après deux sorties Page 24

ENTRE MAJORITÉ ET OPPOSITION

Deux anciens candidats à la présidentielle tentent une médiation

À la manœuvre depuis plusieurs jours, Joseph Kignoumbi Kia-Mbougou et Anguios Nganguia Engambé tentent d'arracher un accord entre la majorité présidentielle et l'opposition représentée par l'Initiative pour la démocratie au Congo et le Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (IDC-FROCAD).

Le but est de trouver un consensus autour de la gouvernance électorale, point sur lequel, disent-ils, malgré leurs divergences profondes sur les

enjeux politiques de l'heure, les deux parties ont de quoi discuter. Ils ont choisi le siège du Programme des Nations unies à Brazzaville comme lieu « neutre » pour faire avancer leur volonté de réconcilier les vues de l'opposition et de la majorité.

Le président de la République soutient cette initiative et aurait donné toute la latitude aux deux « facilitateurs » de rencontrer les responsables des deux camps. Page 5

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Une délégation d'investisseurs turcs attendue au Congo



Les deux personnalités lors de l'audience

Brazzaville abritera, au début du mois de novembre, un forum sur le thème « Investir au Congo » auquel la Turquie entend participer à travers une délégation d'hommes d'affaires. Page 6

ÉDITORIAL

J - 2

Page 2

ÉDITORIAL

J - 2

À moins de deux jours du référendum constitutionnel que peut-on dire, que peut-on écrire qui ne l'ait pas été déjà ? Plus grand-chose à vrai dire tant fut intense le débat qui a précédé, puis accompagné la proposition faite au peuple congolais de modifier en profondeur les règles de sa gouvernance publique. Plus grand-chose sauf, peut-être, la remarque suivante qui ne plaira certainement pas à tout le monde : ceux qui, au Congo et ailleurs, misaient sur le renvoi de cette grande consultation populaire et qui, jusqu'au dernier moment, ont tenté de la perturber, voire même de l'empêcher, ont perdu leur pari.

Dimanche, en effet, sur toute l'étendue du territoire les bureaux de vote ouvriront à 8 heures et les électeurs pourront tout au long de cette journée historique y venir afin de déposer leur bulletin « oui » ou « non » dans l'urne après avoir présenté leur carte d'électeur et leur pièce d'identité. Puis, le soir venu commencera, sous l'œil attentif des observateurs nationaux et internationaux, le dépouillement qui permettra de conclure à l'adoption ou au rejet du nouveau texte constitutionnel. Le tout conformément aux règles qui régissent les démocraties, c'est-à-dire, dans le respect de la liberté de chacun et de l'ordre établi.

Alors débutera pour ceux qui refusaient à notre peuple le droit de choisir librement ses institutions la plus dure des épreuves. Car les Congolais ne leur pardonneront pas le fait d'avoir recouru à la violence verbale ou physique pour empêcher la tenue du référendum. Certes, ils ne descendront pas dans la rue pour reprocher à ces acteurs de la vie politique le déni de démocratie qu'ils prônaient, mais les citoyens n'oublieront pas ce comportement contre nature et manifesteront leur déception, leur colère lors des scrutins qui suivront. En termes clairs les tenants de l'opposition radicale, déjà fort peu représentatifs, se trouveront marginalisés par les électeurs au point de ne plus représenter qu'eux-mêmes.

Au-delà de l'adoption ou du rejet de la nouvelle Constitution se prépare donc la mise à la retraite de femmes et d'hommes politiques qui tenaient jusqu'à présent le haut du pavé et qui, demain, n'existeront plus sur la scène politique. Juste retour des choses n'est-il pas vrai ?

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

La DNR appelle à la paix et à la concorde

La Dynamique pour la Nouvelle République (DNR) a procédé le 18 Octobre dernier au lancement de ses descentes dans le cadre des campagnes pour le référendum du 25 Octobre prochain.

Cette première descente a débuté par une messe d'action de grâce dite en l'église Saint Pie X de Madibou. S'exprimant à cette occasion, le coordonnateur départemental de la fédération de Brazzaville de cette structure politique, Serge Ikiémi a expliqué le sens de cette démarche en déclarant, « Pour la paix et la concorde dans notre pays, nous avons pensé venir rendre grâce à Dieu et implorer sa grâce. Surtout en cette période de tumulte, de campagne. C'est le sens de notre démarche. » Avant d'ajouter, « nous avons choisi la zone sud parce que nous voulons montrer qu'il y a un symbole fort. Parce que les enfants du Congo du nord au sud de l'Est à l'Ouest sont unis. Ce qui nous unit



Serge Ikiémi devant la presse

est plus fort que ce qui nous divise. » Serge Ikiémi a conclu ses propos en lançant un appel pressant en faveur de la paix dans notre pays « la paix, la paix la paix au Congo », a-t-il martelé avant d'appeler les acteurs

politiques de tout bord à faire autant. « Nous sommes condamnés à vivre ensemble sur cette terre car au-delà de tout c'est Dieu », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumba

L'Oeil Neuf et ses alliés amorcent la campagne porte à porte

Cette dernière étape de campagne à domicile, encore appelée veillées constitutionnelles, a été lancée le 21 octobre à Brazzaville, par la plateforme du Oui au référendum. L'objectif est d'expliquer aux populations les enjeux de la nouvelle Constitution en vue de susciter leur adhésion et garantir un vote massif en faveur du Oui, le 25 octobre prochain.

Environ 100 étudiants en droit, évoluant à l'Université Marien-Ngouabi, sont mobilisés pour réaliser cette campagne électorale à domicile, co-organisée par le Rassemblement du Oui au référendum, regroupant la dynamique citoyenne Pona Ekolo, l'Œil Neuf et le M2NR. Jusqu'à vendredi, date de la clôture de la campagne, ces étudiants, tous en 2^e, 3^e et 4^e année à la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi, passeront de parcelle en parcelle, dans les arrondissements de Brazzaville,

pour expliquer aux électeurs, article par article, les avantages qu'on peut tirer de ce projet de Constitution qui sera soumis au référendum dimanche prochain. « Au cours de cette campagne porte à porte, nous avons approuvé 20.000 exemplaires du projet de Constitution, que nous distribuons au fur et à mesure, accompagnés des plus amples explications afin que les populations s'approprient cette nouvelle Constitution », a précisé le responsable de l'Œil neuf, Jean Didier

Elongo, qui a lancé cette campagne porte à porte. Au cours de cette campagne de proximité, ces jeunes juristes, qui procéderont aussi à la distribution de ce projet de Constitution, devront surtout expliquer et/ou interpréter aux populations quelques articles de cette nouvelle loi fondamentale qui alimentent les débats. On note parmi ces articles, entre autres, l'article 65 qui stipule que le président de la République est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable deux fois ainsi que l'article 66 qui lui, dispose que pour se présenter à l'élection présidentielle, il faut être de nationalité congolaise d'origine et être âgé de 30 ans révolu.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzo-
ukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsig-
net, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MISE AU POINT

Les Dépêches de ma grand-mère

En réponse à l'Editorial paru dans nos colonnes le 19 octobre sous le titre « Incroyable ! » nous avons reçu de Norbert Navarro, qui présente la revue de presse de Radio France Internationale tous les vendredis, samedi et dimanche, la mise au point suivante qui n'est pas dépourvue d'humour.

« L'éditorial de lundi dernier, 19 octobre 2015, n'a pas manqué de me surprendre. En charge de la revue de presse les week-ends sur RFI, j'y suis en effet anonymement épinglé pour avoir, le vendredi précédent, 16 octobre 2015, osé citer celui par Les Dépêches de Brazzaville publié ce même jour, dans lequel votre éditorialiste exprimait son indignation consécutive au violent incident qui s'était produit la veille, à l'ambassade du Congo à Paris.

Dans cet éditorial du lundi 19, intitulé « Incroyable ! », votre journal, singulièrement, me reproche de l'avoir cité sur l'antenne de RFI vendredi 16 alors qu'à l'en croire, la « radio mondiale » se garde d'ordinaire de citer Les Dépêches de Brazzaville, et se demande expressément si, en le hissant dans la revue de presse de RFI, je n'ai pas obtempéré à une éventuelle injonction venue d'en haut.

À cette bien peu confraternelle interrogation, j'invite ici la direction de votre journal à imaginer ce qu'aurait alors dû être la chaîne d'intervention étatique pour parvenir jusqu'à moi avant mon passage à l'antenne à 4h50 TU, au sujet d'un éditorial publié la veille au soir par Les Dépêches de Brazzaville. À supposer bien sûr que je sois homme à obéir à ce genre de supposées pressions.

En second lieu, je suggère à cette même direction de votre journal, qui s'étonne d'avoir été cité et reproche à RFI de ne jamais le faire, à réfléchir à la contradiction intrinsèque que sous-tend ce genre de remarque. On ne saurait en effet se plaindre, tout à la fois, d'être cité et de ne pas l'être d'ordinaire. Et j'invite votre éditorialiste à méditer sur la singulière fortune de ma grand-mère. Cette dernière, en effet, allait partout disant : « Aïe ! J'ai un caillou dans ma chaussure. Aïe ! J'ai un caillou dans ma chaussure ». Excédé par ses sempiternelles jérémiades, j'ai fini par suggérer à ma grand-mère d'ôter l'importun caillou qui avait élu domicile dans sa chaussure. Ce qu'elle fit. Que croyez-vous qu'il arriva ? Et bien ma grand-mère alla ensuite partout disant : « Aïe ! J'avais un caillou dans ma chaussure. Aïe ! J'avais un caillou dans ma chaussure ». Être ou ne pas être cité, telle n'est donc pas la question. »

Norbert Navarro, journaliste à RFI

Congo/politique/paix/référendum

La Conseil national des républicains (CNR), formation politique de Frédéric Ntoumi Bintsamou a annoncé suspendre sa participation aux activités de la Convention des partis de l'opposition républicaine.

Il justifie sa décision par « l'imbroglie » qui règnerait au sein de cette plateforme politique qui ne trouve pas une position commune en rapport avec le référendum du 25 octobre auquel il est opposé.

Dans le communiqué de presse signé par le secrétaire général du parti, Jean-Christophe Antoine Walembaut, le CNR rappelle néanmoins qu'en dépit de son opposition au référendum et au changement de la Constitution, il reste attaché à sa « volonté d'œuvrer pour la paix et d'en préserver les acquis ».

Rappelons que le 15 octobre, au cours d'une conférence de presse à laquelle le CNR avait pris part, la Convention des partis de l'opposition républicaine avait appelé ses militants à voter « Oui » au référendum constitutionnel. Le communiqué du CNR est signé deux jours plus tard.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Le Pôle du consensus de Sibiti appelle au ressaisissement

Réunie le 22 octobre à Brazzaville, la coordination du Pôle du consensus de Sibiti a examiné les questions d'actualité brûlante du pays, saluant au passage le bon déroulement de la campagne référendaire.

Après deux journées d'affrontements entre les opposants au référendum constitutionnel et les agents de la police nationale, cette plateforme politique appelle au ressaisissement et à la tolérance. « Dans un passé récent certains acteurs politiques ont conduit notre pays dans un cycle de violence, laissant au passage souffrance et désolation dans la population. La République du Congo est un patrimoine commun que nous devons protéger et sauvegarder au-delà de nos divergences car, ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise », souligne le communiqué final publié à l'issue de la réunion.

Une minute de silence a été cependant observée en hommage aux compatriotes décédés lors de ces affrontements. « Que des Congolais soient sacrifiés sans raison alors

que nous devrions en démocratie privilégier le dialogue, la libre expression, la tolérance. Nous formulons ici le vœu que les quatre morts que nous déplorons soient les dernières victimes du combat politique au Congo. Nous devons en démocratie développer la tolérance et accepter la compromission. Il n'est plus envisageable qu'un seul Congolais soit encore sacrifié à cause des contradictions politiques. Il n'est pas acceptable qu'on enregistre encore des pertes en vies humaines », a martelé le président du Pôle du consensus de Sibiti, Pierre Ngolo.

Satisfait du déroulement effectif de la campagne électorale relative au référendum constitutionnel, la coordination de cette plateforme politique a appelé le peuple Congolais à s'exprimer librement. Le projet de loi constitutionnelle en débat, consacre le caractère décentralisé de l'État, les conseils consultatifs des différentes couches sociales du Congo, la parité, le statut de l'opposition, la suppression de la peine de mort, la motion de censure. « Malheureusement, c'est

avec regret que la coordination du Pôle du consensus de Sibiti voit être développé par certains leaders politiques un discours insurrectionnel ayant conduit à un coup de force avec des actes inciviques et des actes de vandalisme », a-t-elle poursuivi.

Par ailleurs, la coordination du Pôle du consensus de Sibiti a exhorté les forces vives de la nation à poursuivre en toute quiétude et sérénité la campagne électorale. Elle invite le peuple congolais à voter utile en choisissant le « Oui ». « Débattons, discutons sans porter atteinte à la vie des citoyens, sans porter atteinte à la sécurité. À partir d'aujourd'hui, nous devons nous mobiliser davantage pour conclure la campagne référendaire. Nous devons nous mobiliser davantage pour veiller dans la vigilance totale et que la consultation référendaire se passe dans les conditions meilleures. Vigilance, mobilisation générale, allons aux urnes le 25 octobre », a conclu Pierre Ngolo.

Josiane Mambou Loukoula

Roger Ndokolo, membre de la coalition du centre, appelle à voter « Oui » au référendum du 25 octobre 2015

Après la création d'un nouveau parti du centre nommé « UNIRR », Union pour la Refondation Républicaine qui a comme devise Solidarité-Progrès-Paix, Roger Ndokolo, dernier fidèle compagnon du Professeur Côme Mankassa, choisit la ligne héréditaire de ses convictions politiques « le Mbongui ».

« Sachons faire table rase de nos différences », confie le fondateur de l'UNIRR. Et de constater que l'Afrique est appelée à devenir le continent pressenti par les spécialistes comme étant le moteur de l'économie mondiale où le Congo jouera un rôle non négligeable. Il exhorte l'opinion internationale à être en mesure d'accompagner cette mutation. « Estimant utile de faire évoluer nos institutions de notre jeune démocratie au Congo, explique-t-il, et étant à une période où des orientations importantes

doivent être prises, ajoute-t-il nous avons cru bon de créer un parti, un lieu privilégié pour le foisonnement des idées ».

Pendant que les farouches opposants au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 multiplient leurs campagnes, l'UNIRR vient d'être créée et rejoint la coordination des partis et groupements politiques du centre avec Jean-Michel Bokamba Yangouma. « Nous appelons les Congolais à la pondération et à préserver les acquis du vivre ensemble réaffirmés au Dialogue de Sibiti ». Poursuivant son propos, Roger Ndokolo refuse de « ne pas lier le changement de la Constitution à la personne du chef de l'Etat » et appelle ses concitoyens, y compris les indéfectibles partisans de la tenue du référendum du 25 octobre 2015 au Congo, à aller voter. Le 4 juin dernier, Roger Ndokolo avait été reçu dans une

délégation au palais du peuple, lors des journées de consultations nationales initiées par le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso. Il faut dire que l'homme prône le compromis, comme il l'a appris de son mentor, que seul le dialogue apaisé pourrait sortir le Congo des joutes verbales du moment, qu'aucun camp ne sortira vainqueur d'une telle situation qui s'annonce proche des affrontements de 1997. « Non ! Plus jamais une guerre fratricide au Congo. Oui au référendum ! », scande l'adepte de l'ouverture au centre convaincu qu'en politique, « il n'y a jamais d'ennemis, il n'y a que des adversaires. Tes adversaires d'aujourd'hui peuvent être tes alliés de demain », ainsi que le déclarait Ambroise Edouard Noumazalay, illustre personnage politique, au lendemain de l'indépendance du Congo.

Marie Alfred Ngoma

Les populations d'Owando favorables à la nouvelle République

Du 19 au 21 octobre, Daniel Opa, membre du Parti congolais du travail a mené la campagne pour le référendum annoncé. Il a sillonné les différentes localités du district d'Owando, dans le département de la Cuvette.

S'exprimant en kouyou, la langue locale, ce natif d'Owando s'est évertué à expliquer aux électeurs des villages Ebondzi, Allembe,

Saba, Assoko, Oyéba et autres, le bien-fondé de la nouvelle loi fondamentale. Au terme des ses exposés, il n'avait qu'une seule consigne : « Votez massivement pour le oui le 25 octobre en vue de doter le pays d'une nouvelle Constitution, conduisant à une nouvelle République ».

Dans sa communication, Daniel Opa met en exergue, entre

autres, dispositions du projet de loi fondamentale : la prise en compte de la jeunesse, la parité homme-femme ; la nomination d'un Premier ministre, chef de gouvernement et la décentralisation. Au regard de ces arguments, les populations de ces différentes localités ont exprimé leur adhésion au projet.

J.M.L.

HEURTS À BRAZZAVILLE

La Force montante congolaise dénonce les actes inciviques

Dans une déclaration publiée le 22 octobre la Force montante congolaise (FMC) dénonce, avec la plus grande énergie, la démarche non démocratique et suicidaire engagée par les compatriotes opposés au changement de la Constitution.



Juste Bernadin Gavet

De ce fait, la FMC a appelé à la retenue des uns et des autres afin de privilégier la paix, l'unité nationale ainsi que la cohésion sociale. Elle a invité les acteurs politiques, notamment les responsables de jeunesse des partis et associations au dialogue et au partage pour épargner la jeunesse congolaise des sacrifices inutiles.

La FMC a demandé à la justice congo-

laise de prendre ses responsabilités afin que les auteurs de ces actes inciviques soient traduits devant les juridictions nationales compétentes et punis conformément aux lois et règlements en vigueur au Congo. De même, l'organisation juvénile affiliée au Parti congolais du travail a invité très respectueusement les missions diplomatiques accréditées au Congo à mettre à la disposition de la justice congolaise toute personne présumée auteur des actes inciviques qui solliciterait une protection diplomatique. La FMC a réaffirmé, en outre, son attachement aux idéaux de paix, de tolérance, de liberté et d'unité. « Il est même à constater que nombreux de nos amis, frères et compatriotes qui se sont retrouvés dans la rue, notamment les jeunes âgés de moins de dix-sept ans ne savaient pas pourquoi ils étaient dans la rue, moins encore les raisons de leur action. Aussi, le fait que ces actes ne soient perpétrés que dans certaines localités et arrondissements, est révélateur du discours régionaliste et ethnocentrique véhiculé dans certains milieux politiques », a conclu la déclaration.

Roger Ngombé

INCIVISME

Le Conseil national de la jeunesse appelle à l'apaisement

Dans un message rendu public le 22 octobre à Brazzaville, suite aux actes inciviques perpétrés les 20 et 21 octobre dans certaines villes du pays, le président du Conseil national de la jeunesse (CNJ-Congo), Bersol Exaucé Ibam Ngambili, a appelé les jeunes à un esprit républicain et patriotique.

Dans sa déclaration, le CNJ n'a pas clairement pris à partie les jeunes ayant posé des actes inciviques, notamment ceux opposés au référendum constitutionnel du 25 octobre prochain. Il a cependant rappelé qu'au-delà de tout ce qui pourrait les diviser, les jeunes devraient mettre en exergue la philosophie de l'hymne national, « La Congolaise » qui, une fois transcendé, leur inculquerait des valeurs pour un avènement meilleur.

« Nous jeunes, devons-nous débarrasser de tous les actes de violence et banditisme qui ne nous honorent pas. Nous ne devons plus accepter de nous faire instrumentaliser à tout bout de champ, car nous sommes les fils de plusieurs pères, ayant une seule mère qui est le Congo. Les jeunes de l'opposition, les jeunes de la majorité n'existent pas », a préché Bersol Exaucé Ibam Ngambili.

Selon lui, les jeunes qui représentent près de 70% de la population congolaise devraient contribuer de façon déterminante à définir la direction que le pays prendra dans les prochains jours. « Nous devons faire preuve de plus de responsabilité et de civisme, de tolérance et d'être des citoyens actifs et acteurs du changement positif », a indiqué le président du CNJ-Congo.

S'adressant aux hommes politiques, Bersol



Bersol Exaucé Ibam Ngambili rendant public le message du CNJ-Congo crédit photo Adiac

Exaucé Ibam Ngambili les appelés à la réconciliation et à la concertation politique. « C'est sur vous que repose les destinées de notre pays. Pour cela, il sied de renoncer à la violence comme moyen d'expression et de dialoguer à tout moment pour un Congo apaisé. Il faudrait proscrire l'intolérance, le régionalisme, l'ethnocentrisme, le fanatisme et la xénophobie », a-t-il exhorté, précisant que toutes ces choses constituent des manquements graves à l'ordre républicain et sont sources de nombreux conflits infra-étatiques.

Se référant à un passage de l'hymne national, il a invité les Congolais à oublier ce qui les divise et à être plus unis que jamais car ils sont une seule âme et un seul corps ardent et fier. « Les enjeux sont ailleurs pour bâtir un pays digne et décomplexé, épousant les enjeux de la mondialisation à travers l'agenda post 2015 et l'agenda 2063 de l'Union africaine », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
Financement IDA-CREDIT N° 5121-CG

ATTRIBUTION DU MARCHE –AMI N°024/ MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15

1. Avis à manifestation d'intérêt n°024/ MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15 relatif au recrutement d'une firme chargée de l'amélioration des systèmes de gestion financière et des ressources humaines au sein du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable.

2. Méthode utilisée : qualifications des consultants (QC).

3. Soumissionnaires : Software solutions, Groupement Arab soft-Infotelecom systems, Roméo Alpha et frères, Popay, 2SI Expertise & Innovation, Niangouna investment Compagny, Heron solution, Groupement Siga-Xtensus, ISADE, Finetech, Groupement JMN Consultant/E-Sud/M2D, Gise-Cotsys, Elyôn, PSCO, Consultants associés, Smile Côte-d'Ivoire, SIMAC, Involys, CCM Consulting group, Seysoo et BNETD.

4. Cabinet ayant reçu la Demande de proposition : Groupement SIGA-Xtensus

5. Attribution du marché (contrat n°28C/MEFDD-CAB/PFDE/15) relatif à l'amélioration des systèmes de gestion financière et des ressources humaines au sein du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable au groupement SIGA-XTENSUS, pour un montant de 124.290 Euros.

6. Le délai contractuel d'exécution de la mission est fixé à 3 mois maximum.

Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PFDE,

Jacques OSSISSOU

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
Financement IDA-CREDIT N° 5121-CG

ATTRIBUTION DU MARCHE –AMI N°025/ MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15

1. Avis à manifestation d'intérêt n°025/ MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15 relatif au recrutement d'une firme chargée des études et de la surveillance des travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions départementales de l'Economie Forestière de la Lékoumou, de la Cuvette-Ouest, de la Likouala, de Brazzaville et des Brigades de l'Economie Forestière d'Epena, d'Odziba, de Madingo-kayes et de Les sara.

2. Méthode utilisée : qualifications des consultants (QC).

3. Soumissionnaires : M.N Consulting, EDAU, AGETIP S.A, Bureau d'études techniques et de construction (BETC), Bureau d'études ISA.

4. Cabinet ayant reçu la Demande de proposition : AGETIP S.A.

5. Attribution du marché relatif (contrat n°27C/MEFDD-CAB/PFDE/15) aux études et à la surveillance des travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions départementales de l'Economie Forestière de la Lékoumou, de la Cuvette-Ouest, de la Likouala et des Brigades de l'Economie Forestière d'Epena, d'Odziba, de Madingo-kayes et de Les sara au Cabinet AGETIP S.A, pour un montant de soixante dix huit millions neuf cent quinze mille deux cent (78.915.200) Francs CFA.

6. Le délai contractuel d'exécution de la mission est fixé à 8 mois maximum.

Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PFDE,

Jacques OSSISSOU

CONGO

Deux anciens candidats à la présidentielle tentent une médiation entre l'opposition et la majorité

Ils ont choisi le siège du Programme des Nations unies à Brazzaville comme lieu « neutre » pour faire avancer leur volonté de réconcilier les vues de l'opposition et de la majorité.

Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou et Anguios Nganguia Engambé sont à la manœuvre depuis plusieurs jours. Ils tentent d'arracher un accord entre la majorité présidentielle et l'opposition représentée par l'Initiative pour la démocratie au Congo et le Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (IDC-FROCAD). Le but est de trouver un consensus autour de la gouvernance électo-

rale, point sur lequel, disent-ils, malgré leurs divergences profondes sur les enjeux politiques de l'heure, les deux parties ont de quoi discuter.

De source proche de cette démarche pour laquelle tous les acteurs concernés auraient donné leur accord, lorsque se dessinera une approche globale sur ce point de la « gouvernance électorale », toutes les autres questions liées à l'organisation des scrutins à venir au Congo pourraient être résolues, y compris la tenue du référendum constitutionnel. Le président de la République soutient cette initiative et aurait donné toute la latitude aux deux « facilitateurs » pour rencontrer

les responsables des deux camps. Du côté de l'opposition, on note la présence de Jean Itadi, Mathias Dzon, Guy-Romain Kinfoussia, Bonaventure Mbaya, Paul-Marie Mpouélé, Rigobert Nguoulali et Omer Defoundoux. Du côté de la majorité, on trouve Pierre Ngolo, Firmin Ayessa, Rodolphe Adada, Gilbert Ondongo, Jean-Pierre Manoukou-Kouba, Michel Ngakala, Pascal Itoua-Oyona, Sita Bitori, Martin Bissila et Philibert Malonga. Il y a trois jours, les facilitateurs évoquaient des avancées et la disposition de leurs interlocuteurs à poursuivre les discussions. En même temps se dressaient sur leur chemin des difficultés qu'ils imputaient à la méfiance entre les

acteurs concernés, même au sein de l'opposition. C'était avant que les manifestations des partisans du FROCAD-IDC ne tournent aux vifs échanges avec les forces de l'ordre, le 20 octobre. Bien que pris de court par ces événements Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou et Anguios Nganguia Engambé semblaient toujours disposés à continuer leurs bons offices. À deux jours de la tenue du référendum et au regard des positions encore tranchées de part et d'autre, il leur faut beaucoup de pugnacité et de diplomatie pour obtenir un résultat probant. Candidats malheureux à l'élection présidentielle du 12 juillet 2009, Joseph Kignoumbi Kia-M-

boungou et Anguios Nganguia Engambé sont convaincus qu'une issue politique aux contradictions qui opposent la majorité et l'opposition est possible. C'est à ce titre qu'était annoncée dans le cadre de cette facilitation, une réunion avec les acteurs concernés et les évêques du Congo ce 22 octobre. Notons que Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou est député de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale de la première circonscription de Sibiti dans la Lékoumou, et président de l'Association « La Chaîne ». Anguios Nganguia Engambé quant à lui est président du Parti pour l'action de la République.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Pascal Itoua Oyona convainc les jeunes à voter «oui» le 25 octobre

A deux jours du vote référendaire, le vice-président du Mouvement Action et Renouveau (Mar), Pascal Itoua Oyona, a poursuivi le 22 octobre à Brazzaville, sa campagne d'explication de la nouvelle Constitution en milieu juvénile, au palais des congrès.

Dès 14 heures, des centaines de jeunes militants de ce parti politique ont pris d'assaut le palais des congrès de Brazzaville.

Dans une atmosphère très mouvementée, ils ont écouté attentivement les innovations de la Constitution soumise à l'approbation du peuple dont notamment : la parité homme et femme à des postes de responsabilité, les avantages de la décentralisation, le mécanisme d'éligibilité d'un jeune à partir de 18 ans à la fon-



Le Vice-président du Mar, Pascal Itoua Oyona (au centre) persuade les jeunes à voter oui (Adiac)

tion de député, la constitutionnalisation de la catégorie sociale juvénile et la promulgation de la prochaine loi fondamentale.

« Une fois adoptée, la nouvelle Constitution met en place un conseil national de la jeunesse.

Par le moyen de ce dernier, les jeunes pourront proposer leurs idées au parlement, au gouvernement ainsi qu'aux autres institutions de la place. Donc, il est à vous de s'approprier de cette Constitution en le votant massi-

vement », a indiqué Pascal Itoua Oyona.

Avec des arguments très persuasifs, l'orateur explique que la nouvelle loi constitutionnelle, confère plusieurs priorités au secteur du développement et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. « Cette loi va conférer plusieurs atouts à l'investissement et cela va donner l'accès à la création d'entreprise favorable à l'employabilité des jeunes. Les secteurs de la pêche, l'agriculture, la santé et précisément la professionnalisation de plusieurs secteurs de l'éducation nationale », a-t-il ajouté.

Le Vice-président du Mar a expliqué aux jeunes que cette Constitution à des dispositions révisables contrairement à celle du 20 janvier 2002. Il a aussi développé les notions de décentralisation,

de motion de censure et de la séparation des pouvoirs de l'Etat : l'exécutif, le parlementaire et le judiciaire.

Au sujet de la décentralisation, par exemple, il a expliqué : « Bien avant pour construire une infrastructure, la décision partait du gouvernement. L'actuelle Constitution voudrait qu'une fois, les communautés expriment leur besoin, l'Etat peut transférer les moyens financiers ».

Cet homme politique a également appelé ces militants au civisme en leur demandant d'éviter tout acte de vandalisme et de saccage. « En démocratie, il est strictement interdit de s'opposer violemment aux idées de l'autre et surtout s'ils attirent un public majoritaire », a argumenté Pascal Itoua Oyona.

Fortuné Ibara

Les partisans du « Oui » organisent leur dernière manifestation

Le président coordonnateur de la dynamique nationale pour le changement de la Constitution (DNCC) fédération de Brazzaville, Rodrigue Elali, a appelé le 22 octobre, ses membres à voter « Oui » au référendum constitutionnel du dimanche prochain

L'appel à la participation massive de ces jeunes a été lancé lors de la rencontre organisée avec ces derniers à la mairie du cinquième arrondissement Ouenzé.

En effet, Rodrigue Elali, a circonscrit sa communication sur le changement de la Constitution, les actes inciviques enregistrés à Brazzaville, les événements tristes qu'a connus le pays dans les années antérieures, le refus des partis politiques de l'opposition au dialogue national et bien d'autres. Le changement de la Constitution a une très grande importance, explique-t-il car, elle permettra de donner une force aux institutions de la République du Congo. Autres avantages: le pou-

voir de l'Assemblée nationale à sanctionner un membre du gouvernement, la candidature des jeunes à l'âge de 18 ans à la députation et à la présidence à 30 ans pour ne citer que ceux-là.

Au sujet du contenu de cette Constitution, le président coordonnateur de la DNCC a déploré le manque de communication. « Quelque part, j'avais souhaité que le gouvernement puissent communiquer également en langue nationale pour que le peuple congolais ait connaissance de la nouvelle Constitution. Mais je souhaite que prochainement une large communication soit faite afin de permettre que chacun soit



Les membres de la DNCC (crédit Adiac)

conscient de ce qui devait se faire », a-t-il dit. En conclusion de ses propos, Rodrigue Elali a

souligné que le Congo n'a pas besoin de vivre les tristes événements des années écoulées mais

plutôt de faire avancer ses institutions.

Lydie Gisèle Oko

BRAZZAVILLE

Les élèves et étudiants du Congo condamnent les actes inciviques enregistrés dans la capitale

Le mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec) que dirige Merveille Mouketo a publié le 22 octobre, une déclaration condamnant les actes inciviques commis à Brazzaville

Cette déclaration a été rendue publique à la Faculté des Lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, en présence des représentants des bureaux du mouvement des établissements du secondaire et de l'Université.

En effet, elle condamne tous ces actes inciviques et rappelle à l'opinion que les notions

de démocratie apprises dans toutes les Universités n'autorisent point la violence dans toutes ses formes, des troubles à l'ordre public, la destruction des édifices et véhicules privés ou publics.

Merveille Mouketo a appelé l'ensemble de la jeunesse congolaise à la retenue, à la sagesse et à plus de prudence, avant de déclarer : « *il ne faut pas se laisser duper ou être réduit à un simple instrument de règlement des comptes sociaux d'une certaine classe politique qui n'a fait que trop vieillir et montrer*

ses insuffisances. Quant à la résolution dans le dialogue et la paix des problèmes dans un pays qui ne fait que subir des crises sociopolitiques, des guerres, aucun parent ni enfant ni étudiant ne souhaitent aujourd'hui voir se répéter ce désordre, car au cas d'embrasement, tout le monde perdra ».

Elle a, par ailleurs, invité les élèves au calme, au travail ainsi qu'au maintien d'un climat de paix à l'école en vue d'une bonne réussite de l'année scolaire et académique 2015-2016.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Une forte délégation d'investisseurs turcs attendue à Brazzaville

La République du Congo s'apprête à abriter en début novembre prochain un forum sur « investir au Congo ». Une rencontre à laquelle sont attendus plus de mille acteurs de secteurs confondus. La Turquie sera représentée à cette occasion par une forte délégation d'hommes d'affaires.

L'ambassadeur de la Turquie au Congo, Can Incesu, a confirmé la présence de ces investisseurs au président de la Chambre de commerce et d'industrie de Brazzaville, Paul Obambi, lors d'une audience qu'il lui a accordée le 22 octobre.

« *Nous avons parlé avec le président de la Chambre de commerce, du cadre de coopération entre les deux secteurs privés. Je lui ai fait part des nouveaux investisseurs dans le secteur de la construction qui vont arriver d'ici peu. Une manière pour nous de renfor-*

cer notre présence au Congo », a déclaré le diplomate Turque.

Egalement apte à investir dans d'autres domaines de l'industrie, ce pays s'est disposé à s'installer au Congo, à condition que les conditions économiques du pays soient favorables.

Affirmant tout son intérêt quant à la coopération entre les deux pays, le président de la Chambre de commerce a indiqué : « *Nous avons intérêt à ce que les investisseurs Turques s'installent et s'affirment au Congo. L'exemple de l'hôtel Radisson, ex-Mbamou Palace est flagrant. Cet hôtel abandonné depuis quelques années, a été réhabilité en un temps record, grâce à une entreprise et un groupe turques* ».

Le diplomate Turque a déclaré que : « *La situation politique actuelle ne nous empêche pas de continuer à travailler. Nous préparons un forum économique qui sera une oc-*

casation non seulement pour les entreprises congolaises mais également étrangères, de présenter les différents projets d'investissement qu'ils ont pour le Congo ».

Signalons qu'en marge du prochain forum, les chefs d'entreprises congolais signeront un protocole d'accord avec l'association des hommes d'affaires turques.

Toujours dans le cadre de cette coopération, les deux gouvernements envisagent de conclure un partenariat dans le secteur aérien. L'objectif visé est de faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays.

Notons que chaque année, la Turquie accorde des bourses d'études aux étudiants congolais de niveau licence, deuxième et troisième cycle. Une initiative qui se poursuivra jusqu'en 2016, a-t-on appris.

Lopelle Mboussa Gassia

OUENZÉ/SÉCURITÉ

La police présente des présumés auteurs d'un plan d'incendie des marchés

Les policiers du commissariat de Ouenzé, situé à côté du marché, ont interpellé deux malfrats, Vivian Oko et Armand Boukinda, qui avaient tenté de mettre le feu au marché de Ouenzé aux environs de 2 heures.

Andy Bemba est soupçonné d'être le commanditaire de ce forfait. Ils ont été arrêtés dans la nuit du mercredi à jeudi. Une reconstitution des faits a été réalisée sur le terrain en présence des autorités policières, du maire de l'arrondissement 5 et de la presse nationale. Les accusations reposent sur Vivian Oko, Armand Boukinda et bien d'autres, se présentant comme les petits d'Andy Bemba. Les deux malfrats ont affirmé qu'il avait été prévu d'autres actes illicites, notamment mettre le feu au collège d'enseignement général Pierre-Ntsiété, et avec des jeunes de Mikalou pour brûler sûrement une station d'essence.

« *J'étais à la maison hier à 22 heures. Il y a M. Andy qui est venu me voir et m'a proposé de mettre le feu au marché. J'ai sollicité mon frère pour que nous puissions le faire à deux. Il m'a proposé également deux de ses petits frères, on est arrivés jusqu'au marché, nous*

avons mis le feu. Et la police est arrivée, ils nous ont arrêtés », a déclaré à la presse Armand Boukinda, soulignant qu'ils ont perçu la somme de 100 mille francs. Vivian Oko a rassuré avoir ensemble commis ce forfait, affirmant qu'ils s'étaient rendus sur le lieu du crime à bord d'une voiture de marque Prado, munis de deux bidons d'essence, qui ont servi d'allumer le feu.

Nous savons que nous avons un débat politique qui agite le pays, a lancé le porte-parole de la police, Jules Monkala Tchoumou, s'indignant que la violence puisse s'exprimer jusqu'à ce niveau. Il relève que ce qui s'est passé est un plan conçu pour étendre certains actes de nature terroriste dans la ville. « *Parce qu'en dehors de ce que nous avons vu, a-t-il ajouté, nous sommes informés qu'il y a aussi l'intention d'incendier des stations d'essence. Il y a eu une tentative à la station Puma à côté de la CNSS à Ouenzé, heureusement que l'incendie a été arrêté à temps. Pour ce qu'il y a de la police, on doit faire les enquêtes pour pouvoir déterminer tous les auteurs et leurs commanditaires* ».

Guillaume Ondzé

MANIFESTATIONS DE L'OPPOSITION

Des pilleurs prennent le relais

De nombreux établissements de commerce sont éventrés dans les quartiers sud et sud-ouest de Brazzaville où des échauffourées avaient eu lieu mardi et mercredi entre des jeunes se réclamant de l'opposition et les forces de l'ordre.

Dans les arrondissements 1 Makélékélé, 2 Bacongo et 7 Mfilou, dépôts de boissons et de ciment, boutiques d'alimentation et bien

sortir par crainte des violences, les habitants de ces quartiers demandent plus de protection. Les barricades posées la veille par des manifestants ont été retirées par la force publique, le désarroi de ceux qui sont forcés d'abandonner leurs maisons est amplifié par des messages relayés au mégaphone par des jeunes gens qui leur demandent instamment de libérer leurs maisons.



Des populations fuyant les quartiers sud de Brazzaville

d'autres maisons commerciales sont dépouillés de leurs marchandises la nuit tombée. Par ailleurs, le climat de psychose grandit dans cette partie de la ville où plusieurs familles quittent leurs domiciles pour se mettre à l'abri dans les quartiers du centre et du nord de la capitale.

Après deux jours durant lesquels, terrés chez eux, ils n'osaient pas

Il pourrait s'agir d'une stratégie utilisée par les pilleurs pour s'approprier les biens dans des habitations laissées à l'abandon par leurs occupants. Il est aussi certain que les protestations motivées au départ par le rejet du référendum constitutionnel par les partisans du FROCAD-IDC ont débordé de leur cadre.

La Rédaction



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45/06 859 76 20-Email : inscription@iprc-training.org | gky@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

EMULATION

Louppet Diamant remporte le prix de meilleure présentatrice « Médias et journalisme à l'école »

Organisée par la coordination du programme « ça se passe à l'école » qu'anime Kenn Phinéas Tchiteya et Media freelance, la finale du prix Médias et journalisme à l'école s'est déroulée la semaine dernière à l'Institut français du Congo (IFC), concomitamment avec la quinzaine littéraire des lycées à l'occasion du 10^e anniversaire du roman « Le triomphe de Magalie ».

Le prix « Médias et journalisme à l'école » est une compétition qui a ciblé au départ huit établissements scolaires. Il a consisté en la réalisation de productions audiovisuelles (reportages) de 8 minutes sur des thèmes variés, par huit élèves regroupés en atelier. La compétition finale a regroupé cinq établissements scolaires de Brazzaville, à savoir : le lycée Savorgnan de Brazza, le collège de la Fraternité, l'école Actuelle, l'école Camara Laye et l'école Les Génies d'Avenir.

Les reportages suivants ont été réalisés par les différents ateliers scolaires de journalisme :

« Droit de succession et peur de la sorcellerie », reportage présenté par Louppet Diamant, 13 ans, élève à l'école Génies d'Avenir de Moukondo ; « La violence au lycée Savorgnan de Brazza : quels mécanismes pour l'éradiquer ? »,

par Celani Tchipoumpou, élève en seconde A dans ce lycée ; « Internement avant les examens d'Etat », par Kelly Bonazebi Soulamite Louyouyou, élève en classe de 4^e à la Fraternité ;

« La réussite ou l'échec aux examens d'Etat », par Déborah Mfoumou de l'école Camara Laye ; et

« Promotion de la convention des droits de l'enfant au Congo », par Rita Dominique Samba, 11 ans, de l'école Actuelle.

Au total, trois prix de 500.000 FCFA pour le meilleur reportage, 300.000 FCFA pour le deuxième prix et 200.000 FCFA pour le troisième prix devraient être remis aux meilleurs « jeunes producteurs ».

Après la projection de ces différents reportages, le jury a délibéré. C'est Diamant Louppet, 13 ans, élève à l'école Les Génies d'Avenir, passionnée de la série scientifique, dont le souhait est de devenir à la fin de ses études, médecin (sage-femme) qui a été déclarée meilleure présentatrice. Celani Tchipoumpou, élève en seconde A au lycée Savorgnan de Brazza, a remporté elle aussi le même prix. L'incidence de ce plébiscite, c'est qu'à partir du mois de novembre, Diamant Louppet va commencer à présenter l'émission « ça se passe à l'école » à la chaîne de télévision



Diamant Louppet brandissant le chèque remporté par son école

DRTV.

Une enveloppe de 500.000 FCFA a été remise à Chimène Mitsotso, promotrice de l'école Les Génies d'Avenir, qui a remporté le prix de meilleur promoteur des écoles.

Diamant Louppet n'a pas caché ses impressions. « Nous avons choisi le thème sur le Droit de succession, c'est-à-dire comment les pa-

rents négligent les enfants après la mort de leur père. Et pour ce faire, nous nous sommes rendus au ministère de la Justice et des droits humains, à la clinique juridique et la mairie de Mfilou. Nous travaillons tous les jours de 14h à 16h sous l'encadrement de Karel Tsimba ».

Avant d'ajouter : « C'est une très

bonne expérience qui m'a permis d'apprendre beaucoup de choses, d'abord sur les droits des enfants et sur comment tenir le micro, comment bien parler et comment interviewer. J'ai découvert aussi la clinique juridique. Aujourd'hui si on me donne un thème de reportage, je saurai comment chercher l'information. C'est pourquoi, je ne cesserai de remercier Kenn Phinéas Tchiteya, senior manager du programme, Daly Mab ainsi que bien d'autres journalistes qui nous ont accompagnés dans cet exercice ».

Quinzaine littéraire des lycées

La quinzaine littéraire des lycées est organisée du 17 au 31 octobre 2015, à l'occasion du 10^e anniversaire du roman « Le triomphe de Magalie », et en avant-première du tournoi « L'école des lecteurs ». Ce tournoi permettra à cinq lycéens de participer au Salon international du livre de Paris en 2016.

En outre, cette première quinzaine littéraire des lycées offrira à 75 lycéens, l'opportunité d'écrire 15 nouvelles à partir des personnages et des thèmes exploités par les auteurs : Calissa Ikama (lauréate du Prix Mokanda jeunesse 2015), Koffi Kwahoulé (lauréat du prix Mokanda 2015), Bernard Zoniaba, Sophie Biantouari et Laetitia Yoka Nkakou.

Bruno Okokana

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
Financement IDA-CREDIT N° 5121-CG

ATTRIBUTION DU MARCHE-AMI N°019/ MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15

- Avis à manifestation d'intérêt n°019/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15 relatif au recrutement d'une ONG pour l'élaboration des plans simples de gestion des séries de développement communautaires (SDC) et des terroirs villageois dans les zones de savane.
- Méthode utilisée : sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC).
- Soumissionnaires ayant manifesté l'intérêt : ADES, Associations les Amis du Monde, CERAD, CERAPE, AAHPA, UICN, SAPHIR DEVELOPMENT, Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE, GRET, RADI-RCA.
- Soumissionnaires figurant sur la liste restreinte : UICN, Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE, GRET, RADI-RCA.
- Soumissionnaires ayant soumis une proposition : UICN, Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE, GRET, RADI-RCA.
- Scores techniques globaux et notes attribuées pour chaque critère et sous critères :
 - Expérience du consultant (10 points) : UICN (6,10), Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE (7,80), RADI-RCA (3,60).
 - Compréhension des Tdrs et méthodologie de travail (30 points) : UICN (19,20), Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE (24,40), RADI-RCA (16,80).

- Qualification et expérience du personnel clé proposé (60 points): UICN (40, 80), Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE (50, 70), RADI-RCA (49, 60).
- Total (100 points): UICN (66,10), Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE (82,90), RADI-RCA (70,00).
- 7. Prix offerts par chaque consultant et lus publiquement :
 - Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE : 318 000USD.
 - RADI-RCA : 126.140.000FCFA.
- 8. Scores finaux et classement final/100 points : :
 - Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE : 79,90 points.
 - RADI-RCA : 76,00 points.
- 9. Attribution du marché (contrat n°29C/MEFDD-CAB/PFDE/15) relatif à l'élaboration des plans simples de gestion des séries de développement communautaires (SDC) et des terroirs villageois dans les zones de savane au Groupement Terre Sans frontières-TWITEZIMBERE, pour un montant de 318.000 Dollars Américains.
- 10. Le délai contractuel d'exécution de la mission est fixé à 6 mois maximum.

Brazzaville, le
Le Coordonnateur du PFDE
Jacques OSSISSOU

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
Financement IDA-CREDIT N° 5121-CG

ATTRIBUTION DU MARCHE-Appel d'Offres N°002/MEFDD-CAB/PFDE/AON/T/2015

- Appel d'offres national n°002/MEFDD-CAB/PFDE/AON/T/2015 : Travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales de la Cuvette et du Niari.
- Allotissement : deux (02) lots
Lot A : Travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales de la Cuvette
Lot B : Travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales du Niari
- Prix lus publiquement :
Lot A : MISSAN (329.636.743), SATP (382.948.502), SADISBA (176.062.696), SEIKO (282.689.088), GCB (307.919.516), HSIET CONGO DEVELOPPEMENT (405.343.678), CBH (479.335.009), ALIMA SERVICES (280.777.749), EBCS (266.117.022), MADDO SERVICES (342.166.128).
Lot B : BANETERIE (201.428.038), MISSAN (292.046.640), SEIKO (284.523.301), STP FELYNA (264.478.868), BA-C-EL (279.646.657), HSIET CONGO DEVELOPPEMENT (377.187.903), EBCS (260.453.369), RES SERVICES (323.536.941), AIBTP (594.039700), ESPELA SYSTEME (273.264.848).
- Prix des offres évaluées :
Lot A : MISSAN (336.820.681), SATP (389.112.422), SADISBA (176.948.502), SEIKO (283.050.748), CBH (474.556.062), ALIMA SERVICES (280.777.749), EBCS (264.764.237), MADDO SERVICES

- (342.166.128).
- Lot B : BANETERIE (201.991.106), MISSAN (291.974.684), SEIKO (284.166.601), BA-C-EL (280.479.794), HSIET CONGO DEVELOPPEMENT (411.997.162), EBCS (260.691.169), RES SERVICES (321.396.741).
- Liste des offres non conformes :
Lot A : GCB, HSIET CONGO DEVELOPPEMENT.
Lot B : STP FELYNA, AIBTP, ESPELA SYSTEME.
- Attribution du marché des travaux de réhabilitation des bâtiments :
Lot A : Attribution du marché de réhabilitation de la direction départementale de la Cuvette à la société SADISBA, pour un montant toutes taxes de cent soixante seize millions neuf cent quarante huit mille cinq cent deux (176.948.502) francs CFA.
Lot B : Attribution du marché de réhabilitation de la direction départementale du Niari à la société BANETERIE, pour un montant toutes taxes de deux cent un millions neuf cent quatre vingt onze mille cent six (201.991.106) francs CFA.
- Le délai contractuel d'exécution de la mission de chaque DDEF est fixé à 4 mois maximum.

Brazzaville, le
Le Coordonnateur du PFDE,
Jacques OSSISSOU

SITUATION AU CONGO

Des voix internationales soutiennent le bien-fondé du référendum

Après le président français, François Hollande et la veuve de l'icône sud-africaine de la lutte anti-apartheid, Winnie Mandela, qui ont chacun soutenu la légitimité d'un référendum dans un État démocratique à l'instar du Congo, d'autres personnalités mondiales telles le secrétaire général des Nations unies et la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) ont également évoqué le cas du Congo.

Dans un communiqué daté du 21 octobre, Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, dit suivre avec une profonde préoccupation les développements en cours en République du Congo. À cet égard, elle « déplore la tension née des divergences entre les acteurs politiques congolais au sujet du référendum constitutionnel prévu le 25 octobre 2015, ainsi que la violence enregistrée à Brazzaville et dans

d'autres localités du pays », peut-on lire dans ce communiqué.

La présidente de la Commission de l'UA appelle tous les acteurs concernés à faire preuve de la plus grande retenue et à ne ménager aucun effort pour éviter toute évolution de nature à aggraver la situation actuelle et à engendrer l'instabilité. Elle les exhorte à trouver, par le dialogue, une solution à leurs différences, dans le respect des instruments pertinents de l'UA, notamment la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

De son côté un porte-parole de Ban Ki-moon a indiqué, dans un communiqué, que le Secrétaire général des Nations unies est préoccupé face aux tensions entre les partis de l'opposition et le gouvernement de la République du Congo concernant le référendum, prévu le 25 octobre, sur un nouveau projet de Constitution.

« Les informations sur les dernières violences sont particulièrement inquiétantes », a-t-il déploré.

Le secrétaire général encourage toutes les parties concernées à choisir la voie d'un dialogue inclusif avant la tenue de ce référendum et à résoudre pacifiquement tout différend qui pourrait naître dans cet exercice. Il appelle également les autorités à garantir le droit de manifester pacifiquement.

La veuve de Nelson Mandela a, quant à elle, rappelé sans ambages que « le référendum est la voix du peuple et rien ne doit faire obstacle à son expression ». Elle a évoqué, par ailleurs, le rôle déterminant joué par le président Denis Sassou N'Guesso pour des causes justes sur la scène internationale, en précisant son appui déterminant pour faire triompher la cause de Nelson Mandela.

Thierry Nougou

MALI

Une rencontre IBK-François Hollande sur fond de relance économique et de stabilité politique

En visite d'Etat en France, le chef de l'Etat malien Ibrahim Boubacar Keita (IBK) était l'hôte de son homologue français, François Hollande le 21 octobre.

IBK était accompagné d'une importante délégation composée d'une dizaine de ministres. L'enjeu de cette visite était d'accélérer la reconstruction du Mali et la sécurisation du nord du pays. Deux sujets qui sont revenus très souvent dans l'échange entre les deux chefs d'Etat.

Mais il a aussi été question de diplomatie, d'attrait aux investisseurs, du soutien politique français dans la lutte contre le terrorisme, ainsi que de la question de Kidal, toujours rebelle, malgré la signature de l'accord de paix (juin 2015 : signature

de l'Accord d'Alger) par les différents groupes rebelles touareg et les autorités maliennes.

François Hollande a annoncé le déblocage d'une nouvelle aide pour le Mali de 360 millions d'euros pour la période 2015-2017, dont 80 millions destinés au nord du pays, le plus affecté par la guerre avec les groupes islamistes, lors d'une conférence de presse conjointe. Une partie de cette aide sera constituée de dons et une autre sera versée sous forme de prêts bonifiés, à taux préférentiel.

« C'est dire que nous sommes conscients de ce qu'il convient de faire pour appuyer le développement économique, lorsqu'il est particulièrement dynamique, et c'est déjà le cas dans une bonne partie du Mali », a déclaré François Hollande. L'aide au développe-

ment de la France, premier partenaire du Mali s'est élevée à 1,5 milliard d'euros. Interrogé sur ses relations avec l'homme d'affaires français Michel Tomi, IBK a affirmé qu'il n'avait jamais eu de « relation d'affaires » avec ce dernier, mis en examen dans un dossier de fraude fiscale présumée liée à l'achat de l'avion présidentiel malien : « je reste droit dans mes bottes [...]. Au delà de la relation d'amitié [...], il n'y a jamais eu de relation d'affaires », a-t-il déclaré, « je suis à l'aise et je ne courbe pas l'échine », a-t-il ajouté.

IBK et François Hollande ont coprésidé une conférence des bailleurs de fonds sur la relance économique intitulée : « Bâtir un Mali émergent », le jeudi 22 octobre 2015 au Centre de conférences de l'OCDE.

Noël Ndong

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Les députés français votent en faveur de la hausse de l'APD

À quelques semaines de la COP21, les députés ont mis en minorité le gouvernement en votant, le 18 octobre, une augmentation de l'aide publique au développement (APD) et au climat, s'appuyant sur les déclarations du président François Hollande en vue de motiver leur vote, qui avait promis 4 milliards d'euros supplémentaires d'ici à 2020.

Fin septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies, François Hollande annonçait une hausse substantielle de l'aide au développement de la France en 2020.

Pour accélérer le projet, le 20 octobre dernier, les députés ont voté contre l'avis du gouvernement, une augmentation de ce budget. Il s'agit d'affecter ¼ du produit de la taxe sur les transactions financières à l'Agence de développement (AFD), dont le montant est estimé à environ 260 millions d'euros en 2016.

Les ONG satisfaites par le vote des députés

Ce vote satisfait les associations qui ont demandé l'augmentation de l'aide promise par François Hollande. C'est le cas de Coordination Sud, qui a manifesté le 19 octobre devant l'Assemblée nationale « pour défendre le budget d'aide au développement depuis trop longtemps réduit à peau de chagrin ».

Elles ont souligné que l'APD « atteint aujourd'hui son niveau le plus bas depuis 2001 » : 0,36% du Revenu national brut en 2014, « dont une grande partie sous forme de prêts », soit à peine la moitié de l'objectif de 0,70 % respecté aujourd'hui par seulement cinq pays en 2014 : le Royaume-Uni (0,71 %), le Danemark (0,85 %), la Norvège (0,99 %) et la Suède (1,1 %).

Christian Reboul, a parlé d'« acte majeur », tout en soulignant que cette mesure, n'entrerait en vigueur

qu'« à la fin de l'année 2016 ». De plus elle doit encore être votée au Sénat. Mais pour SUD, les sommes « ne comblent pas les coupes annoncées lors de la présentation du budget, qui étaient de 177 millions d'euros ».

« On n'a jamais eu une si grande déconnexion entre la parole présidentielle à l'ONU et la réalité budgétaire proposée », a estimé Christian Reboul. L'APD est à sa cinquième année de baisse successive, rappellent les ONG.

Le Parlement européen a appelé dans son rapport sur le financement du développement de mai 2015 l'Union européenne (UE) et ses États membres à adopter des calendriers budgétaires en vue d'atteindre les 0,7 % du RNB pour l'APD, dont 50 % vers les pays moins avancés (PMA), d'ici à 2020.

Or, les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD), adoptés en septembre par les Nations unies, nécessitent selon l'organisation « un financement en amont à la hauteur de leur ambition ».

Comme premier pas vers cet objectif, Coordination Sud recommande une augmentation de l'APD de 800 millions d'euros en 2016. Pour elle, cette hausse doit porter essentiellement sur les crédits en dons et subventions à destination des pays les moins avancés et les populations les plus vulnérables.

Après une première déception à l'issue de la 3^e Conférence internationale pour le financement du développement à Addis-Abeba (Ethiopie), les ONG françaises enjoignent l'État français à faire mieux au regard des enjeux de la COP21. Coordination Sud de conclure : « Les États doivent à présent passer de la parole aux actes. Sans financement, les Objectifs de développement durable (ODD) ne seront pas atteints ».

N.Nd.

Nos tarifs à partir de Brazzaville

Destination	Classe économique	Classe affaire
Brazzaville - Dubaï	290200 CFA	818500 CFA
Brazzaville - Johannesburg	232500 CFA	694800 CFA
Brazzaville - Kigali	290800 CFA	705200 CFA
Brazzaville - Bujumbura	291000 CFA	864400 CFA
Brazzaville - Dar es salam	290900 CFA	959000 CFA
Brazzaville - Lusaka	232300 CFA	1001600 CFA
Brazzaville - Nairobi	290900 CFA	674100 CFA
Brazzaville - Douala	180200 CFA	343000 CFA
Brazzaville - Juba	405000 CFA	674100 CFA
Brazzaville - Kamembe	290900 CFA	815300 CFA
Brazzaville - Accra	450900 CFA	648500 CFA
Brazzaville - Mombassa	290900 CFA	1045300 CFA
Brazzaville - Lagos	443700 CFA	789500 CFA
Brazzaville - Entebbe	290400 CFA	871400 CFA

Contact:

BRAZZAVILLE

Immeuble Ebatha Franck
96, Bis Avenue Charles de Gaulle, Plateau Ville
(+242) 066 465555 | (+242) 066 435555
sales.brazzaville@rwandair.com

Les conditions et modalités s'appliquent.

Tarifs aller - retour.

RwandAir
Fly our dream to the heart of Africa.
www.rwandair.com

L'UE et l'UA s'engagent à stimuler la croissance et les emplois en Afrique

La patronne de la diplomatie européenne chargée de la politique de sécurité, Federica Mogherini, a entamé depuis le 20 octobre, sa première visite au siège de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba. Les deux continents entendent approfondir la stratégie conjointe Afrique-UE adoptée en 2007.

À l'issue d'un entretien entre la présidente de la commission de l'UA, Dr Dlamini Zuma et la diplomate européenne, les deux parties ont évoqué la nécessité de résoudre les questions migratoires, la paix et la sécurité, les femmes et la jeunesse, afin de se donner les moyens de stimuler la croissance et créer des emplois sur le continent africain. L'une des raisons avancées par les dirigeants concernés pour justifier les flux migratoires vers l'Europe, est le manque d'opportunités et d'emplois dans certains pays africains.

Par ailleurs, lors du dernier sommet UE-Afrique tenu en avril 2014, à Bruxelles, les dirigeants africains et européens ont résolu de renforcer les cinq piliers de leur coopération notamment la paix et sécurité, la démocratie, la bonne gouvernance,



les droits de l'Homme et le développement humain, tout en incitant la croissance et de l'intégration continentale, mondiale ainsi que les questions émergentes. La stratégie conjointe Afrique-UE 2007 a été choisie comme principale feuille de route de cette vision in-

tercontinentale. L'UE s'est surtout engagée à améliorer les mécanismes de financement pour soutenir le rôle de médiateur de l'UA dans les situations de crise en Afrique, notamment en cas de changements anticonstitutionnels. Ces initiatives s'appuient sur les structures pa-

que les changements climatiques, l'énergie et les sciences, l'espace et la société d'information.

Pour passer des discours aux actes, les partenaires africains et européens viennent d'adopter de nouveaux mécanismes axés sur le dialogue entre les deux régions, incluant les réunions régulières des deux commissions, la trika ministérielle UE-Afrique et les réunions d'experts. Le renforcement de la délégation de l'UE auprès de l'UA, à Addis-Abeba, a également permis d'améliorer le dialogue politique, a indiqué un communiqué de l'organisation panafricaine. Malgré ces déclarations prometteuses, le partenariat UE-Afrique est néanmoins confronté à des difficultés. L'émergence rapide de nouvelles puissances comme la Chine, l'Inde, le Brésil et le monde arabe est très souvent considérée comme principal facteur du déclin de l'influence de l'UE en Afrique. Les représentants diplomatiques des pays africains installés à Bruxelles continuent de dénoncer le manque d'information et de leur implication dans les préparations des rencontres UE-Afrique.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

Londres et Pékin signent des accords commerciaux et d'investissements de plus de 30 milliards de livres

De fructueux contrats portant sur plus de 30 milliards de livres (environ 40 milliards d'euros) ont été signés le 21 octobre, au deuxième jour de la visite d'Etat du président chinois Xi Jinping au Royaume-Uni, entamée la veille en grande pompe mais marquée par des manifestations.

Cette visite de quatre jours du président chinois devrait permettre aussi la création de 3.900 emplois au Royaume-Uni, ouvrant « un âge d'or des relations » entre les deux pays, deuxième et cinquième économies mondiales. L'un des accords majeurs attendus est celui concernant la construction de la centrale nucléaire d'Hinkley Point C, dans le sud-ouest de l'Angleterre.

La rencontre s'est achevée par un banquet officiel au palais de Buckingham donné par Elizabeth II et réunissant plus de 170 invités dont le mari de la reine, le Prince William et son épouse Kate, le Premier ministre David Cameron et le chef de l'opposition Jeremy Corbyn.

« Votre visite marque une étape importante dans cette année sans précédent de coopération et d'amitié entre le Royaume-Uni et la Chine, alors que nous célébrons les liens entre nos deux pays et que nous nous préparons à les porter à de nouveaux sommets ambitieux », a déclaré la reine à l'ouverture du banquet.

La Reine s'est souvenue de sa propre visite d'Etat en Chine en 1986, deux ans après la signature de la déclara-

tion conjointe qui a organisé la rétrocession de la colonie britannique de Hong Kong à la Chine.

De son côté, le président chinois, accompagné de son épouse, Peng Liyuan, a évoqué dans son discours les liens historiques et culturels entre les deux nations, pointant notamment leur coopération pendant la Seconde guerre mondiale et le thé chinois devenu une célèbre tradition britannique.

« La Chine et la Grande-Bretagne représentent respectivement les grandes civilisations orientale et occidentale », a-t-il souligné.

Par ailleurs, quelque 200 manifestants du mouvement d'inspiration bouddhiste Falungong et des organisations non gouvernementales Free Tibet et Amnesty International ont organisé trois rassemblements distincts pour critiquer la prédominance des intérêts économiques sur les droits de l'Homme.

Le leader du parti travailliste Jeremy Corbyn a profité de son audience avec le président chinois pour soulever la question des droits de l'homme.

La visite de Xi Jinping intervient dix ans après celle du président Hu Jintao. Les relations diplomatiques entre les deux pays s'étaient nettement refroidies en 2012 lorsque le Premier ministre David Cameron avait reçu à Londres le dalaï lama, chef spirituel des Tibétains et bête noire de Pékin. Londres a depuis entrepris d'améliorer ses relations avec le régime communiste.

Yvette Reine Nzaba

ENVIRONNEMENT

Greenpeace favorable à un partenariat pour la sauvegarde des forêts de la région du Bassin du Congo

L'organisation Greenpeace a accueilli favorablement la décision des 6 pays du Bassin du Congo de travailler avec les bailleurs de fonds pour la protection de leurs forêts. Elle considère que c'est une étape positive, mais que seule sa réelle mise en œuvre pourra en faire une réussite.

L'initiative des forêts d'Afrique centrale indique que les bailleurs de fonds, notamment la Norvège, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) s'engageront à des fonds à destination, entre autres, de la République démocratique du Congo (RDC), du Cameroun et du Gabon en vue de protéger leurs fo-

rêts, ralentir l'exploitation forestière illégale et convertir des forêts.

Une initiative qui réjouit Greenpeace mais qui estime que « la protection de la forêt tropicale ne peut être efficace que si un engagement commun et fort est pris, à la fois de la part des gouvernements africains et des donateurs internationaux ». Mais qu'un tel accord doit être soutenu par des mesures concrètes, avec une mise en place de conditions préalables pour le décaissement des fonds et les garanties visant à éradiquer la corruption dans le secteur forestier.

« Les gouvernements ont besoin de moyens et de compétences afin de

s'assurer de la mise œuvre réaliste des réformes dans ce secteur », indique Greenpeace. La Norvège a été le premier bailleur à annoncer son soutien financier, promettant jusqu'à 47 millions de dollars chaque année entre 2016 et 2020.

« Les communautés qui dépendent des forêts du Bassin du Congo pour leurs moyens de subsistance sont souvent les premières impactées par l'absence de volonté politique et par la mauvaise gouvernance forestière. Il est plus que nécessaire de s'assurer que ces accords se transforment en actions », a souligné Irène Wabiwa Betoko de Greenpeace.

Noël Ndong

VIOLS D'ENFANTS EN CENTRAFRIQUE

Trois soldats français formellement identifiés

Les enquêtes diligentées par Paris, d'après une source citée par Le Figaro, ont permis de mettre la main sur trois soldats parmi les treize militaires français de la Sangaris soupçonnés d'agressions sexuelles sur des mineurs en Centrafrique.

La même source ne précise pas exactement à quand l'identification des soldats a été rendue possible. Cependant, les autorités françaises se sont engagées depuis avril dernier, à faire toute la lumière sur les graves accusations ayant terni l'image de l'opération française en RCA. En effet, un rapport d'ONG publié

dans le quotidien britannique The Guardian, révélait des faits selon lesquels des militaires français imposaient des actes sexuels à des enfants en contrepartie de nourriture.

Plusieurs contingents africains notamment tchadiens et équato-guinéens ont également été cités dans cette affaire. Les actes criminels auraient été commis entre décembre 2013 et 2014, à Bangui, principalement dans le site de déplacés de l'aéroport international Bangui M'Poko. Il a fallu plus de six mois pour que les autorités de Paris identifient les présumés responsables, rapporte la même source.

Jusqu'au mois de septembre dernier,

la mission onusienne en Centrafrique (Minusca), dont relèvent les militaires impliqués, a dénombré plus de 17 cas d'allégations d'exploitation et d'abus sexuels. « Treize impliquent des militaires, l'un porte sur des allégations contre notre police, un cas implique un civil et pour deux autres cas l'identité des auteurs est inconnue », a expliqué la Minusca. L'ONU gênée par ces scandales entre autres en RCA ; en RDC, a annoncé la création d'une cour spéciale chargée de juger les casques rendus coupables d'agression sexuelle dans l'exercice de leur mission de maintien de la paix.

F.K.

FATIMA BEYINA-MOUSSA, UN AN À LA TÊTE DE L'AFRAA

La directrice générale d'ECAir arrive au terme de son mandat

Fatima Beyina-Moussa, directrice générale d'ECAir, Equatorial Congo Airlines, (flyecair.com), la compagnie aérienne nationale de la République du Congo, présidente de l'AFRAA, l'Association des compagnies aériennes d'Afrique, depuis novembre 2014, arrive au terme de son mandat.



Fatima Beyina-Moussa

Deux semaines avant la 47^{ème} assemblée générale de l'AFRAA, qui se tient du 8 au 10 novembre 2015 au complexe sportif de Kintélé, à Brazzaville (République du Congo), sous le thème « Cieux ouverts : Croissance par la compétition et la collaboration », Fatima Beyina-Moussa fait le bilan de son action à la tête de l'association : « J'ai eu l'immense honneur d'avoir l'opportunité d'être le porte-parole de mes pairs, dirigeants de compagnies aériennes africaines. J'ai pu rencontrer les acteurs de l'aviation africaine et interna-

tionale, comme Tony Tyler, le directeur général de l'Association internationale du transport aérien ou des décideurs politiques, comme Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de l'Union Africaine et évoquer l'importance de la coopération, de la libéralisation du ciel africain. J'ai le sentiment que les choses évoluent, que l'on nous

écoute. L'AFRAA fait beaucoup pour le développement du secteur aérien en Afrique. Le secrétaire général de l'AFRAA, le Dr Elijah Chingosho et son équipe, font un travail remarquable et j'ai été heureuse d'être à leurs côtés, afin d'apporter ma contribution ».

J'ai eu l'immense honneur d'avoir l'opportunité d'être le porte-

parole de mes pairs, dirigeants des compagnies aériennes africaines. Le marché aérien du continent africain est en passe de devenir l'un des principaux au monde avec plus d'un milliard d'habitants, dont un tiers va appartenir à la classe moyenne, celle qui voyage. Le trafic aérien en Afrique est en hausse de 5,2 % par an alors que les croissances les plus faibles sont relevées en Amérique du Nord (+ 2,3 %) et en Europe (+ 3,8 %). L'Association internationale du transport aérien (IATA), qui regroupe 250 transporteurs représentant 84% du trafic mondial, est sur la même ligne que l'AFRAA. A Nairobi, lors de IATA Aviation day en juin dernier, son directeur, Tony Tyler, exhortait à appliquer réellement la décision de Yamoussoukro, déclaration d'intention commune des pays africains en faveur de la libéralisation du ciel adoptée il y a quinze ans.

« Il est parfois plus facile, pour

aller d'un pays africain à un autre, de voyager à l'extérieur du continent et de prendre une connexion à Dubaï ou à Paris, pour ensuite revenir en Afrique. Nous voulons à tout prix éviter cette situation. Faciliter la circulation à l'intérieur de l'Afrique ne peut être que bénéfique pour les compagnies aériennes, et surtout les passagers. Ces derniers auront une expérience de voyage beaucoup plus facilitée que ce qu'ils vivent aujourd'hui. Non seulement, les connexions entre pays africains sont insuffisantes, mais ils n'ont pas non plus assez de rotations pour circuler à leur guise à l'intérieur du continent. Voilà le combat de l'AFRAA! », estime Fatima Beyina-Moussa.

ECAir, qui a déjà transporté plus d'un million de passagers, accueillera donc plus de 400 experts de l'aviation africaine du 8 au 10 novembre 2015 à Brazzaville.

RÉVOLUTION SANITAIRE AU CONGO

Les secrets d'un succès

L'Assemblée générale des Nations Unies a tenu, le 25 septembre 2015, session spéciale pour adopter les Objectifs pour le développement durable qui doivent permettre d'éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités et les effets des changements climatiques, à l'horizon 2030. Les Chefs d'Etat et de gouvernement de 193 pays avaient fait le déplacement de New York.

Cet événement historique a permis de rapidement tourner la page des Objectifs du Millénaire pour le développement, adoptés avec le même faste, en l'an 2000 et dont l'échéance coïncidait avec l'adoption de ces nouveaux objectifs. D'après l'OMS, la mortalité maternelle -l'OMD5- a baissé globalement de 40% au cours des vingt dernières années. Une réduction notable certes, mais bien loin de l'objectif de réduction des décès maternels de 75% entre 1990 et 2015. L'Afrique sub-saharienne reste la plus touchée par la mortalité maternelle, avec 56% des décès mondiaux.

Pourtant, sur un continent trop habitué aux mauvaises nouvelles, il y a motif de satisfaction. Même si la nouvelle a été largement occultée par les récents développements sur le continent africain eu égard aux processus électoraux, aux développements politiques et au virus Ebola, le Congo-Brazzaville a dépassé les tendances globales en matière de mortalité maternelle. En effet, seuls trois pays en Afrique sub-saharienne ont atteint l'objectif 5 en 2015. Il s'agit de la Guinée équatoriale, de l'Erythrée et du Rwanda. La République du Congo suit parmi les pays ayant réalisé l'une des plus spectaculaires progressions dans la région.

D'après le ministère de la santé et de la population congolais, le taux de mortalité maternelle est passé de 890 à 1100 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes entre 1990 et 2002. Cette augmentation s'explique par les troubles politiques qui ont secoué le pays durant cette période. Selon les données de l'enquête démographique et de santé, en 2005, le taux de mortalité maternelle était de 781 décès pour 100.000 naissances vivantes. Enfin, en 2013, la dernière enquête démographique et de santé de 2012, détermi-



David Lawson, Directeur des Programmes, Engenderhealth, New York, ancien Représentant du Fonds des Nations Unies pour la population au Congo (2009-2013)

nait le taux de mortalité maternelle à 426 décès pour 100.000 naissances vivantes; soit une réduction de la mortalité maternelle de 52.15% au cours des vingt-trois dernières années et une réduction spectaculaire de 62.3% au cours de la dernière décennie.

Les raisons d'un tel succès sont connues : engagement politique au plus haut niveau : dès 2009, le Président Denis Sassou Nguesso, président l'Union africaine avait déclaré « qu'aucune femme ne devait mourir en donnant la vie » ; adoption de la Feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en 2010 ; mise en place de l'observatoire des décès maternels en 2011, afin d'analyser précisément les causes des décès maternels pour mieux prévenir ; mise en œuvre de la gratuité de la césarienne en 2011 suite à la décision du président de la République ; mise en œuvre de la Campagne de mobilisation pour la réduction de la mortalité maternelle et la désigna-

tion d'une ambassadrice de la campagne au Congo ; renforcement massif de la planification familiale, de la formation des sage-femmes et des chirurgiens en soins obstétricaux et néonataux d'urgence, et des plateaux techniques des principaux centres de santé ; enfin, campagnes médiatiques massives de sensibilisation des populations, des femmes sur leur santé et leurs droits en la matière.

Alors en poste au Congo, j'avais fait de la réduction de la mortalité maternelle ma priorité et ai conseillé et accompagné le gouvernement congolais dans la définition et la mise en œuvre de cette stratégie gagnante. Celle-ci aura nécessité engagement politique, assistance technique mais également un engagement financier important de ma part. Dès 2009, j'avais investi 3 milliards de francs CFA dans la lutte contre la mortalité maternelle. Cet effort financier aura été soutenu et augmenté jusqu'à mon départ du Congo en 2013.

Dans un pays à revenu intermédiaire, les besoins financiers ne sont certes pas ceux d'un pays moins avancé, mais ils sont importants en matière sociale. La stratégie de soutien au gouvernement pour la réduction de la mortalité maternelle au Congo reconnue internationalement s'est avérée payante. Il était nécessaire de la poursuivre pour assurer qu'aucune femme ne meure plus au Congo en donnant la vie. Pour aider les femmes du Congo, il est essentiel que les partenaires au développement, notamment le premier d'entre eux en termes de capacité d'assistance financière et technique, assumant son leadership mondial dans la santé maternelle, le Fonds des Nations Unies pour la population revoie sa stratégie d'appui au gouvernement congolais, en rétablissant des investissements financiers et des personnels techniques à hauteur de l'engagement politique du gouvernement congolais en cette matière et lui permettant d'achever ce qui fut initié avec succès en l'incitant à continuer à investir en ressources financières techniques et financières dans la santé maternelle.

22 octobre 2015

CÉNI

Corneille Nangaa, potentiel successeur de l'abbé Malumalu

La majorité des huit confessions religieuses du pays, comme l'exige la loi, a proposé le nom du secrétaire exécutif de la Céni pour remplacer l'abbé Malumalu à la tête de la centrale électorale.

Les choses tendent à se préciser après plusieurs jours d'atermoiements et de discussions interminables sur le choix de la personnalité devant succéder à l'abbé apollinaire Malumalu à la tête de la Céni. Pendant une dizaine des jours, les confessions religieuses ont eu des pourparlers qui finalement ont été couronnés par un consensus autour d'un nom, celui de Corneille Nangaa, actuel secrétaire exécutif de la Céni. La candidature de ce dernier a recueilli le quitus de la majorité des délégués présents lors de la séance marathon du 21 octobre. D'après des indiscretions, il ressort que l'intéressé aura répondu aux deux critères majeurs édictés pour départager les différents candidats, à savoir l'expertise technique et la probité morale. Sept confessions religieuses sur les huit que compte la sous-composante Confessions religieuses (excepté l'Église catholique) ont unanimement plébiscité

Corneille Nangaa à la présidence de l'institution électorale. Sans remettre en cause la personnalité du secrétaire exécutif de la Céni, l'Église catholique a néanmoins émis des réserves sur la procédure de désignation de ce dernier estimant qu'avant d'en arriver là, l'assemblée devrait au préalable se mettre d'accord sur certains principes. Étant entendu que des divergences notables étaient apparues quant à la procédure à suivre, l'Église catholique par le biais de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc) avait cru utile de les vider avant le vote. Leur proposition n'ayant pas été prise en compte et pour ne pas cautionner l'irrégularité, les catholiques ont finalement levé l'option de se retirer des discussions.

« *L'Église catholique a pris la décision de ne pas participer à un vote qui n'en était pas un et qui semblait être décidé en amont* », a pour sa part réa-



Le siège de la Céni

gi le secrétaire général de la Cénc, l'abbé Santedi. Cependant, la machine est déjà en branle. Nonobstant l'impact symbolique que pourrait avoir la position de l'Église catholique sur le choix de Corneille Nangaa, la candidature de ce dernier est

déjà en passe d'être entérinée par le Parlement avant qu'elle ne soit soumise au président de la République à qui revient le droit de le nommer.

Arrivé à la Céni en 2013, en même temps que l'ex-président, après avoir travaillé pour

une organisation américaine spécialisée dans les processus électoraux au Niger et en Côte d'Ivoire, Corneille Nangaa est un laïc protestant. Déjà, il était le candidat de l'Église du Christ au Congo au poste de président de la Céni.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

L'UDPS pour la convocation du dialogue politique

Ce parti de l'opposition s'en remet au président de la République, Joseph Kabila, parce que c'est à lui, indique-t-on, qu'incombe la charge de convoquer ce forum national.

Un revirement inattendu, pourrait-on dire, en considérant la dernière position de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) demandant au président de la République de convoquer en mode urgence un dialogue politique. Et pourtant, il y a peu, ce parti politique de l'opposition avait décidé de se retirer des tractations préliminaires entreprises avec les délégués du camp présidentiel à Venise (Italie) et à Ibiza (Espagne). Ce retrait avait presque sonné le glas du dialogue vu que le pouvoir avait besoin du quitus de l'UDPS pour crédibiliser son initiative face à un front anti-dialogue qui prenait du relief avec le tandem UNC-MLC. Faute de garantir l'inclusivité à ce dialogue, le pouvoir pouvait néanmoins trouver un réconfort à travers la participation des délégués de l'UDPS.

À en croire certains analystes, le parti d'Étienne Tshisekedi n'a jamais renoncé au dialogue ni fermé la porte à toute négociation avec les délégués du pouvoir. En témoigne la dernière position de ce parti politique prise à l'issue d'une réunion de sa direction tenue récemment à Bruxelles sous la présidence



Étienne Tshisekedi

d'Étienne Tshisekedi en personne. Le secrétaire général Me Bruno Mavungu et son adjoint Bruno Tshibala venus en consultation à Bruxelles auraient pris part à cette réunion, à en croire le président de l'UDPS/Benelux qui a livré l'information. L'UDPS, a-t-il précisé, s'en est remis au président de la République, Joseph Kabila, parce que c'est à lui, a-t-il dit, qu'incombe la charge de convoquer ce forum national. Et d'ajouter que « *c'est lui qui exerce les plus hautes fonctions de l'État* ». À noter que cette position a été prise au lendemain de la rencontre entre Tshisekedi et l'envoyé spécial de Barack Obama pour les Grands lacs, Tom Perriello, qui aurait insisté sur la nécessité de la tenue d'une Concertation nationale censée se pencher sur le processus électoral actuellement en panne.

Plus surprenant est le fait que dans cet appel pressant destiné à Joseph Kabila, l'UDPS réitère son vœu récurrent de voir ce forum se tenir sous la médiation internationale. Et pourtant, l'on sait que cette question avait constitué la pomme de discorde entre les parties jusqu'à faire achopper les discussions, faute de consensus. L'UDPS s'en tenait à une médiation internationale alors que le camp présidentiel la réfutait au motif que le pays est à même de négocier un tel enjeu de manière autonome. Cependant, pour maints observateurs, cet appel au dialogue risque de ne produire aucun effet dès lors que l'UDPS continue de faire une fixation sur une médiation internationale contredisant ainsi la perception du gouvernement à ce sujet.

Alain Diasso

DROITS DE L'HOMME

L'UE déterminée à appuyer les efforts du gouvernement de la RDC

L'appui visera de mettre un terme à l'impunité et à toutes les formes de violation des droits de l'Homme.

Dans sa déclaration locale rendue publique le 21 octobre, la délégation de l'Union européenne (UE) en RDC a dit prendre note avec satisfaction de la ratification, le 30 septembre, par la RDC de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et de son protocole facultatif. Ce qui l'a amenée à marquer sa disponibilité à appuyer le gouvernement congolais dans la mise en œuvre concrète de ce texte important.

Tout en saluant, par ailleurs, l'adoption par consensus, le 2 octobre, de la résolution du Conseil des droits de l'Homme sur la situation en RDC, la délégation de l'UE a réitéré sa condamnation sans équivoque des violences dans l'est du pays. Cependant, elle a également marqué sa détermination à appuyer les efforts du gouvernement du pays, pour mettre un terme à l'impunité et à toutes les formes de violation des droits de l'Homme. « *Elle souhaite en particulier accompagner le gouvernement de la RDC dans sa lutte contre toutes les formes de violence sexuelle* », est-il précisé dans ce document.

Dans le document, l'UE a aussi exprimé son souhait de l'aboutissement positif des discussions entre la Monusco et le gouvernement congolais, dans le cadre de leur dialogue stratégique, sur la mise en œuvre de la politique de diligence raisonnable en matière de droits de l'Homme des Nations unies. Elle a, enfin, dit prendre note « avec préoccupation » des données publiées le 14 octobre par le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme et a déploré en particulier la multiplication, ces derniers temps, des cas de harcèlements, d'arrestations arbitraires et de détentions prolongées sans mandat de justice. Dans un rapport publié au début de la semaine, le bureau onusien a enregistré, durant le mois de septembre, 503 violations des droits de l'Homme sur le territoire de la RDC. Il a constaté une augmentation significative des cas enregistrés.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION

Kigali a abrité le dialogue trilatéral des médias des Grands lacs

Organisée à l'initiative de l'ambassade d'Allemagne de Kinshasa en étroite collaboration avec celles de Bujumbura et Kigali, la conférence avait réuni douze jeunes journalistes du 12 au 16 octobre dans la capitale du Rwanda.

Vivement soutenu par l'Allemagne, ainsi que l'affirme le communiqué de presse émanant de sa représentation à Kinshasa, le dialogue trilatéral des médias de la région des Grands lacs s'était focalisé sur les expériences personnelles des journalistes des trois pays participants. Le panel des douze journalistes qui y ont pris part, à raison de quatre par pays, constitué majoritairement de femmes, huit au total, ont échangé autour de sept sujets.

Entendu comme un lieu d'échange d'idées, de discussion, le dialogue avait pour but de permettre aux participants d'apprendre les uns des autres et d'approfondir ensemble leurs connaissances théorique, méthodologique et pratique. Une série de questions ont servi de base aux discussions, parmi lesquelles celle de savoir « Où est la valeur ajoutée des échanges entre les journalistes, et ce que cela signifie pour la réconciliation et la paix dans la région ? ». Dans les détours des travaux réalisés sous la direction et supervision « des formateurs expérimentés de la prestigieuse



Une vue partielle des participants à la rencontre de Kigali

«Académie de la Deutsche Welle» et par la journaliste expérimentée Judith Raupp (anciennement du quotidien «Süddeutsche Zeitung») », souligne le communiqué, il était également question de recueillir les considérations des journalistes sur l'apport de l'Allemagne. À ce niveau, il leur a été demandé : « Quelle est la contribution allemande dans la coopération transfrontalière et dans la réconciliation ? ».

Par ailleurs, les journalistes ont été interrogés de sorte à savoir « comment ils voient,

dans l'ensemble, le rôle des médias en ce qui concerne la situation dans la région des Grands Lacs ? ». Les différentes questions susmentionnées étaient précédées de quatre autres à connotation plus personnelle, quitte à savoir « Comment voyaient-ils respectivement l'autre côté ? Comment cela a-t-il influencé leur travail vis-à-vis de l'autre ? ; mais encore « Comment cette vision se transforme ? » et « Quels sont les points de contact à travers les frontières dans la vie quotidienne ? ».

Un grand succès

C'est fort d'une expérience acquise à la suite de nombreuses années de formation assurée dans la région que Judith Raupp a conduit les discussions, apprend-on. Et ce, dans le cadre du service civil pour la paix sous le financement du gouvernement fédéral allemand par l'entremise du programme d'entraide mis en place par les Églises protestantes d'Allemagne « Pain pour le Monde ». « Le dialogue des médias avec les journalistes des trois pays a été un grand succès », affirme l'ambassade

allemande. De souligner ici notamment la grande implication des participants donnant lieu à « des discussions très animées, en particulier sur le thème de l'éthique et de la corruption dans le secteur des médias ».

Et de relever aussi que les échanges ont eu notamment comme corollaire la création de la page Facebook «Habari Grands Lacs » et l'adoption d'un petit « Manifeste » énonçant des idées sur la manière adéquate d'assurer le maintien des nouveaux contacts et faire en sorte que la coopération soit institutionnalisée dans le futur. Dès lors, l'organisation s'est réjoui que le dialogue trilatéral des médias de la région des Grands Lacs ait répondu à ses attentes. Aussi, vécu tel « un merveilleux exemple vécu de l'entente des peuples qui donne une voix aux gens et met les choses en perspective », l'expérience est bien tenue à faire école. Ce d'autant plus que, affirme-t-on, « les participants se sont fixé pour objectif dans l'avenir d'approfondir et continuer la coopération et les échanges ». Une démarche dans laquelle l'Allemagne promet de les « accompagner et apporter une contribution visible dans le cadre de ses programmes de prévention civile des crises, de la promotion de la démocratie et de développement du secteur des médias ».

Nioni Masela

GOMA, NORD-KIVU

L'économie bouge enfin

Située dans l'est de la RDC, cette ville minière sortie de plusieurs années de guerre a vu renaître ses principales branches d'activités commerciales. Elle devrait renouer progressivement avec le développement grâce aux travaux de modernisation de l'aéroport de Goma et la réhabilitation de sa piste d'atterrissage, qui signent le grand retour du Nord-Kivu sur la scène nationale et internationale.

Pour le chef d'équipe de la Banque mondiale (BM), Mohamed Dalil Essakali, son institution a réussi un grand pari. «Relier Goma au reste du monde permet de consolider la paix en relançant les échanges et en stimulant le développement du secteur privé». Rien ne viendra briser ce rêve du retour de la ville bâtie au pied du Mont Nyiragongo, l'un des volcans les plus actifs d'Afrique. En 2002, ses laves déchaînées ont détruit une grande partie de la ville et l'aéroport de Goma, la

principale porte d'entrée de la province.

Treize ans après, la page est en train de tourner. Cette ville à vocation commerciale et agricole redonne à présent du goût à ses habitants estimés à un million d'âmes. Mais les défis à relever sont énormes, notamment la reconstruction des infrastructures. Les laves jadis visibles sur une bonne partie de la ville servent désormais de matériaux de construction pour les routes et les maisons. Selon les habitants, elles constituent d'ex-

cellents graviers ou blocs de pierres. Tout est récupéré, notamment le sable, les cailloux et les grosses pierres à des fins commerciales. L'on a vu apparaître et se multiplier les maisons à étages en plein centre-ville.

Pour la réhabilitation de l'aéroport, un don de la Banque mondiale a permis de financer les travaux à hauteur de 52 millions de dollars américains USD. Cet imposant ouvrage engage la ville et même la région dans la voie du désenclavement. En dépit des

dégâts, la ville avait maintenu une seule liaison aérienne entre Kinshasa et Goma. Et la piste abîmée ne permettait plus à la province d'organiser des vols internationaux mais seulement quelques vols nationaux par semaine. Dans ces efforts de réhabilitation de la piste de l'aéroport, il y a eu également des financements partiels de la coopération allemande. Aussi, les vols internationaux ont-ils pu reprendre en 2015.

À présent, tout le sens du défi est d'arriver à améliorer les mesures de sûreté et de sécurité. En effet, il est impératif de doter la province d'un aéroport digne de sa place stratégique, à la fron-

tière rwandaise. Ensuite, le gouvernement et ses partenaires au développement, notamment la BM, ne devront ménager aucun effort pour continuer à réhabiliter les infrastructures de la province. Il n'empêche qu'il faut continuer à prêter une attention particulière aux activités volcaniques. L'idée est de mettre en oeuvre la composante du projet qui se charge de la gestion des risques naturels. Au-delà, le même projet dispose d'une composante sociale qui ne peut être abandonnée si le défi prochain sera toujours de faire profiter au maximum les communautés de la reprise économique.

Laurent Essolomwa

UNAFEC

Kyungu wa Kumwanza démissionne de la présidence du parti

Le président de l'Assemblée provinciale de l'ex-Katanga dit avoir démissionné pour des raisons de convenance personnelle.

Lors d'une conférence de presse tenue le 21 octobre à Lubumbashi, au Haut-Katanga, Antoine Gabriel Kyungu wa Kumwanza a annoncé sa démission de la présidence de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unafec). « Je remets le tablier et le parti va choisir. En attendant de se prononcer, un triumvirat va expédier les affaires courantes », a-t-il expliqué.

Selon le texte de ce parti, un nouveau président devra être désigné à l'issue du congrès. Et l'Unafec a prévu cette rencontre de travail la semaine prochaine à Lubum-



Gabriel Kyungu wa Kumwanza

bashi. Selon l'ancien-président de l'Unafec, ces travaux de trois jours permettront notamment, en plus de l'élection du nouveau président, de réfléchir sur les struc-

tures du parti, son renouvellement. « Nous ferons les élections au cours des travaux du congrès qui va prendre trois jours. Nous allons réfléchir sur les structures

du parti, son renouvellement, la mise en place de nouveaux responsables à tous les compartiments du parti », a affirmé Gabriel Kyungu wa Kumwanza.

Mais déjà l'ancien président de l'Unafec, Gabriel Kyungu wa Kumwanza, a dévoilé ses ambitions de se représenter à la présidence de cette formation politique lors de ce congrès, tout en soulignant la possibilité de rester combattant de l'Unafec et citoyen simple, au cas où il ne serait pas réélu.

Il est rappelé que l'ex-président de l'Unafec et président de l'Assemblée provinciale du Katanga, avant le démembrement, est parmi les initiateurs du mémorandum adressé au chef de l'État pour le respect de la Constitution, en rapport avec les élections de 2016, le G7, et qui ont été exclus

de la majorité présidentielle.

Au sein de l'Unafec, une fronde s'est levée pour condamner cette attitude de Gabriel Kyungu et des leaders de six autres partis qui constituent le G7. Certains d'entre les tenants de cette fronde, qui ont tenté de s'accrocher au pouvoir, en faisant de déclaration de soutien au chef de l'État, ont fini par être écartés du gouvernement à la suite du réaménagement effectué après le départ des membres se reconnaissant du G7. Pour certains, la décision de Gabriel Kyungu wa Kumwanza de démissionner de la présidence du parti et de s'y représenter est une façon, pour lui, de renouveler sa légitimité que l'on peut penser écorchée par ce mouvement interne.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Des cas suspects de choléra dans la prison de Kisangani

Les mauvaises conditions de détention dans les prisons du pays sont à la base des maladies et autres épidémies. Selon une dépêche de l'agence congolaise de presse, on aurait enregistré quarante cas de choléra dans la prison centrale de Kisangani dans l'ex-province orientale.



Un patient pris en charge dans un centre de traitement de choléra

Les prisonniers ont manifesté des signes de la maladie tels que la diarrhée. La situation va de mal en pis parce qu'on déplore déjà un décès. En réaction à cette information, le ministère provincial de la Santé, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont tenu une réunion de crise dans l'enceinte de la prison de Kisangani pour voir dans quelle mesure organiser une éventuelle prise en charge des cas suspects.

Au terme de cette réunion, des mesures urgentes ont été prises pour empêcher la chaîne de transmission de cette épidémie. C'est ainsi qu'il a été décidé le transfert de tous les malades à l'hôpital général de référence de Makiso à Kisangani dans un espace aménagé par MSF.

De leur côté, le CICR et la Croix-Rouge de la RD Congo s'emploient déjà pour pulvériser et désinfecter la prison et un point d'eau chlorée est placé juste à la porte pour limiter les nouvelles infections.

Maladie de mains sales, le choléra est mortel s'il n'est pas précocement pris en charge. Le malade meurt par déshydratation pour avoir perdu beaucoup des liquides à cause de la diarrhée. Le manque d'eau salubre est l'un des facteurs de propagation de cette maladie.

Aline Nzuzi

Le Katanga bat le record avec 80% de cas de rougeole

En plus de la persistance du choléra qui est devenu même endémique dans certaines zones de santé de la province du Katanga, il y a lieu de noter que cette province fait aujourd'hui face à une autre maladie, à savoir la rougeole, qui affecte plus les enfants de moins de 5 ans.

La province du Katanga bat le record en ce qui concerne le nombre de cas recensés. À faire

des cas a pratiquement triplé en 2015. En l'espace de trois mois, le nombre des zones de santé en épidémie a plus que doublé passant de 11 à la fin du mois de mai dernier à 26 en fin septembre. Avec une moyenne de 1000 cas par semaine, cette épidémie est particulièrement préoccupante dans les trois zones de santé de Manono (Ankoro, Kiambi et Manono); cela malgré la présence des acteurs humanitaires tels que

Le seul et l'unique moyen pour arrêter la propagation de cette maladie demeure la vaccination. Tous les acteurs de santé présents sur le terrain sont unanimes pour que tous les enfants âgés de 6 à 59 mois se trouvant à Lubumbashi soient vaccinés rapidement afin de limiter l'expansion de la maladie.

Sur le terrain, la prise en charge des cas est activée. Sur les vingt-quatre zones de santé déclarées



Seule la vaccination peut prévenir la rougeole

foi aux données des sources humanitaires qui s'activent sur le terrain, à la date du 4 octobre, près de trente mille cas de rougeole ont été notifiés dans la province du Katanga, soit 80 % des cas sur l'ensemble du pays. Quatre-vingt-huit personnes en sont mortes. Comparé à l'année précédente où la province avait notifié plus ou moins dix mille cas, à la même période, le nombre

MSF et AIDES dans les territoires d'Ankoro et de Manono.

La ville de Lubumbashi notifie aussi des cas de rougeole. « La situation est autant inquiète avec de nombreuses notifications de cas suspects de rougeole dans plus de la moitié de ses 11 zones de santé, bien que l'épidémie de rougeole ne soit pas encore confirmée jusque-là dans une zone de santé », indiquent les sources humanitaires.

en épidémie, huit zones de santé ont déjà bénéficié d'une prise en charge; les acteurs de santé mènent actuellement des ripostes dans quatre zones de santé et se préparent à lancer des réponses dans 10 autres. Cependant, deux zones de santé, notamment celles de Kiambi et de Songa, ne disposent pas encore d'acteurs de santé pour lutter contre cette épidémie.

Aline Nzuzi

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

La campagne de proximité des partis et associations de la majorité présidentielle bat son plein à Loandjili

Dans le cadre du référendum du 25 octobre prochain et pour mieux affûter leurs armes, des responsables et membres de la coordination locale de la campagne référendaire des partis politiques et associations de la majorité présidentielle du quatrième arrondissement, Loandjili, se sont retrouvés lundi 19 octobre à la case du PCT. Anatole Collinet Makosso et Claude Abraham Milandou, respectivement délégué national, vice-président de la direction départementale de ladite campagne à Pointe-Noire et président de la commission locale de cette campagne à Loandjili, ont dirigé les travaux de la rencontre

Prenant ainsi la parole à cette occasion, Claude Abraham Milandou a expliqué qu'il s'agit, au cours de cette rencontre, de mettre à la disposition des agents de relais situés dans les différents quartiers et zones de Loandjili, tous les outils nécessaires susceptibles de permettre à ces derniers de mieux mener cette campagne de proximité. «*La proximité envers les électeurs constitue à mon avis, une méthode plus sûre pour atteindre la performance optimale en cette période de campagne référendaire*», a-t-il indiqué.

Pour sa part, s'exprimant sur les enjeux de ce scrutin et exhortant à la tolérance quelques délégués choisis pour le travail à faire sur le terrain, Anatole Collinet Makosso a remercié l'engagement, la mobilisation des participants en vue d'accompagner les efforts du gouvernement conformément



Tribune officielle;

au projet du président de la République qui consiste à consulter

le peuple à travers la tenue du référendum. «*Quelques membres*

du gouvernement présents à Pointe-Noire, de commun accord avec l'ensemble des forces vives favorables au changement de la Constitution du 20 janvier 2002, s'appuyant sur les conclusions du dialogue de Sibiti, auront

biliser le maximum d'électeurs afin qu'ils participent activement au référendum du 25 octobre prochain dans chaque arrondissement de Pointe-Noire », a-t-il expliqué.

En effet, dans son propos, le vénérable Sita Bitori, a déploré l'incitation à la violence prônée par des leaders et militants de l'opposition dite radicale à travers leurs différents meetings sur l'ensemble du territoire national. «*Nombreux de ces leaders ont des doubles nationalités et ont leurs enfants en séjour dans des pays étrangers. Malheureusement, ils persistent par des appels au soulèvement du peuple, à la violence à travers leurs discours. Jouant à l'hypocrisie, certains anciens ministres ont attendu qu'ils soient écartés de l'équipe gouvernementale pour se ranger à l'opposition et inciter le peuple à la haine*», a-t-il regretté.

Au-delà du quatrième arrondissement Loandjili, la campagne référendaire de proximité des partis politiques de la majorité présidentielle a aussi débuté dans les autres arrondissements de la ville.

Séverin Ibara

Pointe-Noire vit à nouveau

Après deux jours de troubles accompagnés d'actes de vandalisme perpétrés par les jeunes de Pointe-Noire dans plusieurs arrondissements, la ville océane revit à nouveau. Les commerces et les administrations ouvrent petit à petit ainsi que les transports en commun qui ont repris, permettant à chacun de vaquer à ses occupations.

Les 20 et 21 octobre furent des journées très noires pour la ville de Pointe-Noire. Tôt, dans la matinée, plusieurs jeunes ont érigé des barricades et brûlé des pneus sur plusieurs artères de la ville notamment dans les arrondissements 3 Tié Tié et 6 Ngoyo, très secoués par les troubles. Plusieurs commerces en ont fait les frais, principalement les boutiques et magasins des commerçants ouest africains. L'intervention des éléments de la force publique dans les lieux du brasier a permis d'arrêter les pillages qui avaient déjà pris des proportions dangereuses (magasins éventrés, baie vitrées cassées, marchandises volées...). De nombreux blessés ont été enregistrés dans les différents centres de santé, souvent atteints de balles perdues.

À cause du manque de moyens de transports, la population a eu du mal à conduire les blessés dans les hôpitaux pour les soins car par mesure de prudence, la plupart des taxis et autobus avaient préféré garer.

Le déploiement des éléments de la force publique dans les différents points névralgiques de la ville (stations services, commissariats, postes de gendarmerie, administrations, marché...) est venu restaurer la quiétude dans la population qui, depuis ce matin vaque paisiblement à ses occupations après deux jours de troubles. Les bus et taxis circulent à nouveau dans la ville et les commerces ont rouvert.

Hervé Brice Mampouya

Anatole Collinet Makosso et Bruno Jean Richard Itoua appellent la population à voter « oui »

Les deux ministres, délégués nationaux du Pôle de consensus Sibiti (PCS) ont invité la population des arrondissements 3 (Tié Tié), 5 (Mongo Mpoukou) et 6 (Ngoyo) à un vote massif du « oui ».

Expliquer le bien-fondé de la nouvelle Constitution, ses avantages par rapport à l'ancienne et solliciter le vote du « oui » pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, tels ont été les points soulevés lors de cette rencontre organisée le lundi 19 octobre.

Dans un langage simple et explicite, Anatole Collinet Makosso a rappelé que cette nouvelle Constitution améliorerait la première et consacrait une décentralisation effective.

Il a cité la création d'un conseil national du dialogue, d'un conseil des sages et des notabilités traditionnelles, d'un conseil des jeunes et des femmes ainsi que des personnes vivant avec handicap. «*La future Constitution reconnaît la place de tout le monde dans la gestion du pays. L'ancienne Constitution, celui qui gagne, dirige seul le pays avec son parti* », a renchéri Anatole Collinet Makosso. L'activité s'est déroulée au quartier Makayabou en présence du vénérable Sita Bitori, délégué départemental ainsi que des membres de la coordination locale de Mongo-Mpoukou.

De son côté, le ministre Bruno Jean Richard Itoua a également entretenu tour à tour les habitants de Tié Tié et de Ngoyo à Pointe-Noire, D'emblée, le coordonnateur national a expliqué le mobile de la rencontre d'explication, de vulgarisation et de persua-



«*Je suis le délégué du gouvernement à Pointe-Noire en même temps que mes autres collègues, les ministres Anatole Collinet Makosso et Jean-Marc Thystère Tchicaya, tous placés sous l'autorité du ministre d'Etat, Isidore Mvouba, sommes venus préparer le rendez vous historique du 25 octobre. On veut que le Congo avance. Chaque population doit prendre la décision de faire avancer le pays. On veut que la mobilisation soit forte en acceptant la nouvelle Constitution*».

En face de l'auditoire de ces deux arrondissements, il a réitéré le message pour un vote massif du oui et d'ajouter : «*Nous sommes venus au nom du gouvernement parce que le document soumis à référendum est un projet de Constitution adopté en conseil des ministres pour lequel nous avons demandé au Président de la République de convoquer le corps électoral national et de soumettre le projet à référendum à l'approbation du peuple. Nous sommes venus convaincre les populations d'al-*

«*Nous avons deux défis à relever le 25 octobre : Que le taux de participation soit élevé et que le oui l'emporte* », a-t-il conclu.

L'activité a eu lieu en présence des députés Gaétan Kodja et Raymond Isaac Follo, coordonnateurs départementaux respectivement à Tié Tié et Ngoyo et des membres des coordinations locales.

Hervé Brice Mampouya
et Prosper Mabonzo

MOTS FLÉCHÉS N°082

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

HOMME DU GRAND-ORIENT VESPA-SIENNES	ANONYME AGENT DE RENSEIGNEMENTS	LÉGAUX ACCORD DE TROUVÈRE	IL FAIT PARTIE DU GRÉEMENT BOND SUR L'EAU	JAVA	FERRÉ DANS L'INTIMITÉ RECOM-MANDÉE	HUMIDIFIÉE AVANT IMPRES-SION
				ELLE A LE FIL DROIT ET COUPANT CONFIRME		
PENSÉE DU FUTUR						
GROS-SIÈRES						SE COUCHERA (S')
IL EST AU BORD DE LA PAUPIÈRE RADIO		CEN'EST PAS LA RAISON PAIN ROND			INSTRUMENT DE MUSIQUE D'ASIE CENTRALE	
		BOUCHE D'OISEAU ILS SONT EN ORBITE		ELLE PEUT ÊTRE PRIMAIRE ASPIRA-TION		
IL REÇOIT LE FILM	BOULETTES DE RIZ SE BIDONNER			CONTESTE MEUBLE POUR LA MÉNAGÈRE		
			GREFFANT DANS LA BOUCHE D'UN INDECI			DÉSHY-DRATÉE
INSTITUTION DE L'ONU CANDIDE		D'UNE LÉGÈRETÉ SURNA-TURELLE				
			ABRÉ-VIATION DU TEMPS	ADMINIS-TRÉ DEVENUE MOINS CHAUDE		
CARRELA	ONZE LYONNAIS ÉNERVE UN PEU	ARRÊT MESURE DE TEMPS			ACTINIUM ABRÉGÉ ATTRAC-TION FORAINE	
			BEAUCOUP COMPLÉ-MENT DU MOI			AMAS DE NEIGE
GÉMIT						
BOLIDE SANS CAR-ROSSERIE			BOUT DE SEIN			
		C'EST LA RUMEUR SAINT BI-GOURDAN				C'EST UN PRO
PARTIE DE DERRIÈRE	IL BLONDIT SOUS LE SOLEIL		BÊTE DE JEU		BICHE, COLLE	
			AGACÉS			

SUDOKU N°082

>FACILE

	9	4			1	5		2
8			9	5		4		
1	5			4	7			
		5					2	4
		1	7		2	6		
9	6					1		
			6	3			4	5
		3		7	5			9
5	9	4				3	6	

>MOYEN

8	9	4	1	5				
							9	
		3					8	1
6	2	5	3	9			1	
1			4	7				5
	7			6	1	3	2	8
3	5					2		
	4							
			7	3	1	5	9	

>DIFFICILE

		7	3	5	6			
	3			9				
5	6	9				3		
	7	6		3				
	5		7		8		3	
				6		4	9	
		2				5	7	8
				2			4	
			5	7	4	1		

MOTS CROISÉS N°082

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Espèces de ca-fards. - 2. Lac américain. Accueillez lui. - 3. Bruit incongru. Montrât son mécontentement. - 4. Telle une main qui se glisse subrepticement. Personnel réfléchi. - 5. Il est parfois élevé sous la mère. Agent de conservation ou de conversation. - 6. Nom de rois de Germanie. Sédiment pour amendement. - 7. Épincetés. - 8. Arrose Saint-Omer. Anoblis par la reine. Astate au labo. - 9. Refuge de cardinaux. Il ne fait pas dans la finesse. - 10. Expédieras rapidement les affaires.

>VERTICALEMENT

A. Il peut prendre de la hauteur. - B. Voltaire pour l'état civil. On le trouve dans un coussin. - C. Sel d'un acide. Bas de gamme. - D. Démons-tratif. Faisons un malheur. - E. Jubilé. De couleur sombre. - F. Défraîchi. Sorte d'aurochs. - G. Pièce de théâtre. Service dominical. - H. Temps humain. Possessif. Tour abrégé. - I. Aguiche publicitaire. Son ramage vaut son plumage. - J. Ils tournent autour de la Terre.

MOTS À MOTS N°082

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **T R U I E** + **N I E R** = **I** | | | | | | | **R**
- ② **R E G I E** + **L E U R** = **R** | | | | | | | **E**
- ③ **E P I N E** + **P E R I** = **P** | | | | | | | **E**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°081

P	E	B	A	T	V
S	O	N	N	E	R
I	N	S	O	P	C
A	S	E	L	I	R
S	S	E	R	I	N
P	E	A	U	E	N
G	A	G	I	D	E
M	A	L	M	E	N
A	C	E	L	A	P
A	N	I	E	R	S
D	I	T	O	A	P
S	A	N	G	L	E
N	S	I	R	M	U
O	B	S	E	D	E
I	N	D	E	S	A

MOTS CROISÉS N°081

F	E	T	I	C	H	I	S	M	E
I	T	A	L	I	E	N	N	E	
L	A	C	E	R	O	S	E		
O	U	T	S	A	B	B	A	T	
U	I	P	E	C	A	S	A		
T	I	C	C	L	I	P	I		
E	L	I	E	E	L	I	T	E	
R	E	P	I	S	T	A	R		
I	N	N	E	E	A	R	I	A	
E	S	S	E	R	I	E	N	S	

SUDOKU N°081

7	5	9	2	4	6	1	3	8
4	3	8	9	1	5	7	2	6
6	1	2	3	8	7	4	9	5
5	8	3	1	6	9	2	7	4
9	4	7	5	2	8	6	1	3
1	2	6	7	3	4	5	8	9
2	9	1	6	5	3	8	4	7
3	6	4	8	7	1	9	5	2
8	7	5	4	9	2	3	6	1

8	1	2	7	3	6	4	9	5
6	4	5	9	1	8	7	3	2
9	7	3	5	2	4	6	8	1
1	3	8	2	6	9	5	4	7
5	9	6	3	4	7	2	1	8
4	2	7	8	5	1	9	6	3
2	5	9	6	8	3	1	7	4
3	6	4	1	7	5	8	2	9
7	8	1	4	9	2	3	5	6

1	6	9	8	7	4	5	3	2
5	8	3	2	6	9	1	4	7
7	2	4	3	1	5	6	9	8
4	9	5	7	2	1	8	6	3
6	1	8	4	9	3	7	2	5
2	3	7	6	5	8	9	1	4
8	5	1	9	4	2	3	7	6
9	7	2	5	3	6	4	8	1
3	4	6	1	8	7	2	5	9

MOTS À MOTS N°081

1/ACCÉLÉRER 2/ PÉRIPIÉTIE 3/ TRAVERSÉE.

DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

ARRONDISSEMENT 1 : MAKELEKELE

QUARTIERS / VILLAGES CENTRE DE VOTE NOMBRE DE BUREAU DE VOTE

CENTRE SPORTIF	ECOLE MABIALA MA NGANGA	1
	ECOLE KONGO DIA MOUKOUBA	2
DIATA	ECOLE PRIMAIRE ALPHONSE MASSAMBA DEBAT	8
KINGOUARI	CASE DU QUARTIER	3
	ARMEE DU SALUT TANAF	3
	CENTRE DE SANTE INTEGRE	2
	ECOLE PRIMAIRE LOANGO MARINE	1
	MAISON DES JEUNES	3
	ECOLE PRIMAIRE KINSOUNDI 1	2
	EGLISE CATHOLIQUE	1
KINSOUNDI	ECOLE PRIMAIRE KINSOUNDI 2	3
	CEG KINSOUNDI	3
	CENTRE DE SANTE INTEGRE KISOUNDI	3
	SEMINAIRE ST JOSEPH	3
MAMBA	ECOLE PRIMAIRE DE LA GENDARMERIE	5
MAYOMA	ECOLE PRIMAIRE AUGUSTE BITSINDOU	4
	ECOLE PIERRE LUCIEN YHUEL	2
	POSTE DE L'ARMEE DU SALUT	1
	SIEGE ARRONDISSEMENT 1 MAKELEKELE	2
METEO	ECOLE PRIMAIRE ANGOLA LIBRE	2
	CEG ANGOLA LIBRE	4
MOUKONDZINGOUAKA	ECOLE LA SORBONNE	3
	ECOLE MALONGA ECOUTE	5
NGANGOUONI	ECOLE PRIMAIRE NGANGOUONI	5
	ECOLE PRIMAIRE MATSOUA	4
NGASSA	ECOLE PRIVEE LES MERVEILLES DE DANIELY	1
	ECOLE PRIMAIRE MOUNDONGO	3
	SIEGE DU QUARTIER	3
NIANIA-SITA-DIA-TSIOLO	ECOLE PRIVEE MAKOLA	1
	ECOLE PRIVEE LA BOUSOLE	3
	BAR MARIE	2
TOTAL		31

ARRONDISSEMENT 2 : BACONGO

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
CQ 21	CEG TROIS GLORIEUSES	1
	ECOLE FRATERNITE	1
	CAMP MILICE	1
	ANNEXE NOTRE DAME	1
	ENBA	2
CQ 22	ECOLE MBAMA	3
	JARDIN D'ENFANTS MBALA PROSPER	1
	CET THEOPHILE MBEMBA	3
CQ 24	ECOLE SOLIDARITE	4
	ECOLE BOUANGA KIBONGUI	2
CQ 25	ECOLE NKEOUA JOSEPH	3
	ESPACE TCHICAYA U'TAMSI	2
CQ 26	ECOLE DE 5 CHEMINS	2
CQ 27	ECOLE DE L'AMITIE	1
	CENTRE DE POLIOS	1
CQ 28	ECOLE PRIVEE SAINT PIERRE	3
MPISSA	CEG AUGUSTE BITSINDOU	3
	ECOLE MBIEMO	2
	ECOLE TROIS FRANCS	3
TOTAL		19

ARRONDISSEMENT 3 : POTO-POTO

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
CQ 31	GARE CFCE	1
	DISPENSARE DE POTO POTO	1
	MAISON COMMUNE	1
	ECOLE DU 15 AOUT	1
	ECOLE PIERRE NZOKO	2
	ECOLE HIRONDELLE	1
	CENTRE ISLAMIQUE	1
	DEPOT CFCE	1
CQ 32	GRANDE ECOLE POTO POTO	1
	ECOLE CAMARA LAYE	1
	RESTAURANT MBOUMA	1
	BAR FAIGNOND	1
	BUVETTE FATOU	1
	BUVETTE MERE GINA	1
	DISPENSARE GRANDE ECOLE POTO POTO	1
	CASE CHE	1
CQ 33	BUVETTE DICKENS	1
	ECOLE MARCEL BISSILA	1
	BUVETTE CHATEAU ROUGE	1
	LUNA PARK	1
	CINEMA VOG	1
	ECOLE DE LA POSTE	1
	CEG 8 FEVRIER	1
	BUVETTE CAFE NONO	1
	BUVETTEMALATOU	1
	LYCEE CHAMINADE	1
	C S I SEUR MARTIN	1
CQ 34	BUVETTE LE PARDON	1
	BUVETTE BOUYA	1
	ECOLE EXA	2
CQ 34	BAR GARMABA	1
	CNSS	1
	CINEMA VOX	1

	FOYER SOCIAL	1
	ECOLE KTP	1
CQ 35	BUVETTE TIMA	1
	BUVETTE NDONGUI	1
	ECOLE FULBERT YOULOU	1
	BUREAU POSTE POTO POTO	1
	IMPRIMERIE GRASSIA	1
	BUVETTE ORPHEE	2
	IMPOTS POTO POTO	1
CENTRE VILLE	ECOLE 31 DECEMBRE	1
	IMMEUBLE 32 LOGEMENTS	1
	CENTRE DE READAPTATION	1
	MAIRIE CENTRALE	1
	CHATEAU D'EAU OCH CHU	1
	GARAGE ONPT	1
	ENAM	1
	MESS DES SOUS OFFICIERS	1
	MESS DES OFFICIERS	1
	ECOLE JAVOUHEY EX LUMUMBA	1
	CEG NGANGA EDOUARD	1
TOTAL	53	56

ARRONDISSEMENT 4 : MOUNGALI

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
CQ 41	ECOLE DES TROIS MARTYRS	2
	ECCOLE DE PEINTURE DE POTO-POTO	3
CQ 42	BAR LE BALAFON	2
	BAR FM	2
	BAR ANCIENS COMBATTTANTS	1
CQ 43	ECOLE DES GARCONS	4
	PAPA GAZ	2
	C E T F / CEG 8 MARS	2
	ECOLE DES FILLES	2
CQ 44	ECOLE BOUETA MBONGO	2
	ECOLE SAINT ESPRIT	4
CQ 45	CEG DE LA PAIX	3
	ECOLE PRIVEE LE CREDO	4
CQ 46	G.G.S.	1
	ECOLE PRIVEE LE SILLON	2
	ECOLE PRIVEE LA GRACE	1
CQ 47	ECOLE BIKOULOU JOACHIN	2
	CEG DE MATSOUA	3
	ECOLE PRIVEE RAOUL M	2
CQ 48	CEG DE MOUKONDO	2
	ECOLE PRIMAIRE SOPROGI	2
CQ 48	ECOLE PRIMAIRE DE MOUKONDO	4
	ECOLE EVANGELIQUE DE MOUKONDO	4
CQ 49	ECOLE PRIVEE GILFELER	3
	ECOLE DE LA MARTINE	1
	COMPLEXE SCOLAIRE DE LA POUDRIERE	2
	213 AVENUE DE LA BASE	2
	ECOLE MOUSSA ETA	1
	PSP LA FRONTIERE	2
TOTAL	29	67

ARRONDISSEMENT 5 : OUENZE

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
CQ 51	ECOLE LHEYET GABOKA	3
CQ 52	ECOLE MASSAMBA RAPHAEL	1
	ECOLE SAINT APPOLINAIRE	2
	ECOLE DE LA REVOLUTION	2
CQ 53	COMPLEXE SCOLAIRE SANY	2
	ECOLE PRIVEE PIERRE RONSARD	1
	CASE MAKOKO	1
	SIEGE ARRONDISSEMENT 5 OUENZE	1
	ECOLE PIERRE NTSIETE	1
	SIEGE COMITE MARCHE OUENZE	1
CQ 54	ECOLE IMMACULEE CONCEPTION	2
	ECOLE PIERRE NTSIETE	2
CQ 55	ECOLE SABOUKOULOU I	3
	ECOLE CHEIK ANTA DIOP	1
	CEG CONFERENCE NATIONALE	3
	CENTRE DE SANTE INTEGRE JANE VIALLE	1
CQ 56	ECOLE DES TROIS MARTYRS	4
	ECOLE VICTOR HUGO I	1
	ECOLE VICTOR HUGO II	2
CQ 57	ECOLE SABOUKOULOU II	1
	ECOLE ANDRE BAKOULA	1
	POSTE DE L'ARMEE DU SALUT	2
	ECOLE AARON BAOUIDI	2
	SIEGE DU QUARTIER	1
	FOYER DU QUARTIER	1
	ECOLE LA PLEINE GRACE	3
	ECOLE JOHN DEWEY	2
CQ 58	CENTRE MEDICO SOCIAL CNSS TSIEME	2
	ECOLE NEHEMIE	2
	CENTRE INTEGRE DES METIERS	1
	ECOLE JOB	3
	SIEGE COMITE MARCHE SUKISSA	2
CQ 58 BIS	ECOLE DU 5 FEVRIER 1979	1
	CENTRE MEDICO SOCIAL KIMBANGUISTE	4
	ECOLE D'HIER	1
	RUE ILLAKOUYA N° 5	1
CQ 59	LYCEE TECHNIQUE DU 5 FEVRIER 1979	1

ECOLE EXPEDIT	3
GARAGE MUNICIPAL	1
TOTAL	39

ARRONDISSEMENT 6 : TALANGAI

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
MPILA	C S I MPILA	2
	ECOLE DU 31 JUILLET	1
	VILLAGE NGOTALA	1
	EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO	2
CQ 62	EGLISE MEFA(29 RUE MPOUYA)	1
	30 RUE ITOUMBI	1
	41 RUE MABIROU	1
	EGLISE AINSI DIT L'ETERNEL(45 RUE BORDEAUX)	1
	EGLISE BIMA	1
	EGLISE FOYER CHRIST EST AMOUR	1
	EGLISE MMJCS(4 RUE MOULEKE)	1
	ECOLE ARC EN CIEL (18 RUE KOMBE)	1
	ECOLE JOSEPH PERFECT(16 RUE MABIROU)	1
CQ 63	ECOLE PRINCE POTIER	2
	ECOLE TSIEME	6
	ECOLE FONDATION GUYLLAUME	3
FLEUVE-CONGO	ECOLE MAMAN LUCIENNE	4
	ECOLE FLEUVE CONGO	6
CQ 65	EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE	3
	ECOLE PRIVEE ELIEZER (RUE NDOLO)	2
	INSTITUT D'AVENIR (RUE MALOUKOU)	2
	EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO	2
	OKONDZI MBONGO	4
	COMPLEXE SCOLAIRE MADELEINE	3
	ECOLE LA COLOMBE	2
	ECOLE PRIVEE (RUE SAINT PAUL)	1
	ECOLE SAINT JEAN BAPTISTE	2
CQ 66	ECOLE MARDOCHE(EX MEDINA),31 AVENUE DE LA TSIEME	3
	ROI SALOMON	3
	EGLISE (24 RUE CITE DES 16)	1
	ECOLE MARTIN LUTHER KING(39 BIS RUE LOUKOLELA)	3
	ECOLE PAUL ONTSETSEYI	1
	ECOLE DE LA LIBERTE	2
	COMPLEXE SCOLAIRE E MATHIEU (64 RUE KINTSELE)	2
	EGLISE ARMEE DU SALUT (RUE MBE)	2
	CEG LIBERTE	1
	27 AVENUE DES ANCIENS	3
CQ 66	COMPLEXE SCOLAIRE BYBOCASSE FILS	1
	COMPLEXE SCOLAIRE MIKALOU (VAG A)	1
	NDZANGA D'IPASSO	1
	COMPLEXE SCOLAIRE CHARLES DE GAULLE	3
CQ 67	ECOLE PRIVEE LE JOUR SAINT	1
	SIEGE DU QUARTIER (27 RUE BOUENZA)	9
	ECOLE GASTON LENDA	16
	ECOLE MICHAEL	5
	ASSIENI SCOLARITE	6
	ECOLE NOUVELL GFPP	5
	ECOLE LA FAYETTE	12
	ECOLE NKOUAWA	7
	ECOLE VOLONTE POPULAIRE	1
CQ 68	CSI DE NGAMAKOSSO	7
	ECOLE PRIVEE MASS FRANCOIS	1
	ECOLE PRIVEE FRANCOIS BABY	2
	CEG A A NETO	9
	ECOLE PRIMAIRE A A NETO	4
	ECOLE 18 MARS	10
	ECOLE VACCIN CONTRE L'ECHEC	2
	ECOLE PRIVEE KIMBANGUISTE (143 RUE EDZOUNGA)	3
	ECOLE SAUVETAGE (102 RUE LUNANDA)	3
	ECOLE DE NGAMAKOSSO	12
	Résidence OKOUANGUI Joachim	1
	Ecole Helloïne	1
	Ecole Universelle	1
TOTAL	60	202

ARRONDISSEMENT 7 : M'FILOU-NGAMABA

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
CASE BARNIER	NKA BIARI(DOMICILE CHEF DE ZONE MFOURGA)	1
	SOUELE SADELMI	2
	VILLAGE KIVIMBA (BIME)	1
CITE DES 17	ECOLE DE GENIE D'AVENIR (EX MAISON A ETAGE)	2
	«ECOLE «»LES ROSES»»»	2
	ECOLE MATHIEU	2
INDZOULI	COMPLEXE SCOLAIRE HELIOPOLIS	2
	«ASSEMBLEE CHRETIENNE «»EAU DE VIE»»»	2
	CEG NGAMABA	5
ITSALI	«ECOLE PRIVEE «»REVE DE SAKA»»(LA BLEDE)»	2
	ECOLE ITSALI	5
KAHOUNGA	LYCEE DE LA RECONCILIATION (A)	4
KIBOUENDE	ECOLE MAYINDOU PIERRE	6
KIELE TENARD	ECOLE NGANGA MFOUNDA	1
	CARREF NGAMOUNKASSA (DOMICILE SALABANZI)	1
MASSINA	EX CASE DU PARTI	2
	ECOLE BOUSSOUNGOU LOUIS	3
	ECOLE NGALIEMA JOSEPH	3
MBOUALA	LYCEE DE LA RECONCILIATION (B)	4
MOUTABALA	SIEGE DU QUARTIER	1
	ECOLE MOUTABALA (A)	5
MPIERE-MPIERE	CEG DE MFILOU	5

NGAMBIO	BAR SAINT MALO	-2
	EGLISE ZEPHIRIN	3
	ECOLE NGAMBIO LOUIS	6
	G.S.I.A.M.	6
	EGLISE SAINT MICHEL	2
	BAR EXCELLENCE	2
NZOKO-MBIMI	EGLISE KIMBANGUISTE	1
	ECOLE LA BOUSSOLE	2
	INSTITUT POLYTECHNIQUE JMB	1
	CASE MOUANGA JEAN BERNARD	1
	EGLISE COMMUNAUTAIRE (STATION NZOKO)	1
TOTAL	33	88

ARRONDISSEMENT 8 : MADIBOU

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
KIBINA	MBEMBA YABA (CHEZ MIKATINDILA)	2
	ECOLE DE KIBINA	3
	NKASSA MAHOUNGOU-MANTEBE (ZONE 8)	2
KOMBE	FOYER KOMBO	2
	TERMINUS KOMBE	2
	MADIBOU«ECOLE PRIMAIRE DE MADIBOU»»NKOUKA BOUSSOUNBOU»»»	9
MAFOUTA	ECOLE PRIMAIRE MAFOUTA	3
MANTSIMOU	CEG DE MANTSIMOU	5
MASSISSIA	BAR TANTINE JACKIE	3
MAYANGA	MARCHE MAYANGA	4
	ARMEE DU SALUT	2
MBOUONO	ECOLE PRIVEE LA PROVIDENCE	2
	ECOLE PRIVEE LA CLOCHE	1
MOUSSOSSO	ECOLE DE MOUSSOSSO	7
NTSANGAMANI (KILOMETRE 17)	ECOLE PRIMAIRE LOUA	3
POTO POTO DJOUE	ECOLE PRIMAIRE DE SANGOLO	5
TOTAL	16	55

ARRONDISSEMENT 9 : DJIRI

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
MIKALOU-MADZOUNA	ECOLE 5 FEVRIER	2
	ECOLE ASSENI SCOLARITE	3
	LYCEE THOMAS SANKARA	7
MIKALOU-MADZOUNA	ECOLE MICHEL SCHOOL 2	1
	ECOLE MICHEL SCHOOL 1	2
JACQUES OPANGAULT	ECOLE PRIMAIRE J OPANGAULT	3
	ECOLE EVOLUTION	3
	CEG JACQUES OPANGAULT	2
	ECOLE ABRAHAM ECHOUE	2
	ASSENI SCOLARITE	1
	ECOLE LA PEPINIÈRE	2
MATARI	ECOLE INTELLO	3
	ECOLE MAURIN SCHOOL	1
	ECOLE MERE THERESA	2
	ECOLE MATARI ESPOIR (STATION TERIENNE)	2
	ECOLE EMONAYA	5
	ECOLE EFFORT II-2	5
NKOMBO	ECOLE HORIZON DES LEADERS	2
	ECOLE AVENIR	1
	ECOLE ANDRE DAVESNE	4
ITATOLO (MASSENGO)	BAR LOUAMI II	4
	MAMA NA BANA	3
	MAKABANDILOU	2
IMPOH-MANIANGA	ECOLE PRIVEE SAINTE TRINITE	3
	ECOLE PRIVEE FONDATION GUILLAUME	1
	ECOLE PRIVEE FACE MADAME MBAMBI	2
	ECOLE D'AMITIE CONGO CHINE	1
	ECOLE PRIVEE LE LABOUREUR	2
	ECOLE MARCEL IBALIKO	4
	ECOLE PRIVEE KOUBA YVES	2
MAKABANDILOU	ECOLE RIGOBERT NGOUOLALI	2
	C.S.I. DE MPIO	1
	ECOLE HOLLANDET	1
	EGLISE CATHOLIQUE DE BILOLO	1
TOTAL	34	82

ÎLE MBAMOU

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
LISSANGA NZETE MOKO	ECOLE PRIMAIRE LISSANGA	2
	CEG LISSANGA	2
	SIEGE DU COMITE DE VILLAGE NZETE MOKO	1
SINOA LABELLE OYAPI	ECOLE PRIMAIRE SINOA LABELLE	1
	SIEGE DU COMITE DE VILLAGE OYAPI	1
IMVOULI MANGUENGUE	SIEGE DU COMITE DE VILLAGE IMVOULI	1
	SIEGE DU COMITE DE VILLAGE MANGUENGUE	1
MOUTOU YA NGOMBE	SIEGE DU COMITE DE VILLAGE MOUTOU YA NGOMBE	3
	SIEGE DU COMITE DE VILLAGE ASSEMBLEE	1
KITENGUE MOUNDONGA	ECOLE PRIMAIRE KITENGUE	2
	SIEGE DU COMITE DE VILLAGE MOUNDONGA	2
MBAMBA MATABA-ATABASIEGE	DU COMITE DE VILLAGE MBAMBA	1
	SIEGE DU COMITE DE VILLAGE MATABA-ATABA	1
KONDA DIX MAISONS	SIEGE DU COMITE DE VILLAGE KONDA	1
	SIEGE DE COMITE DE VILLAGE DIX MAISONS	1
LOUBASSA TRECHOT	ECOLE PRIMAIRE LOUBASSA	1
	DOMICILE DU CHEF DE BOLC TRECHOT	1
TOTAL	17	23

DEPARTEMENT DE POINTE - NOIRE

ARRONDISSEMENT 1 : LUMUMBA

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
CQ 101 : GARE CENTRALE	ECOLE JEAN FELIX TCHICAYA	1
	CEG JEAN FELIX TCHICAYA	1
	ECOLE PRIVEE DOM ELDER CAMARA	1
CQ 102 : STADE FRANCO ANSELMIC	CEG LES TROIS GLORIEUSES	1
	LYCEE TECHNIQUE POATY BERNARD	1
	LYCEE POINTE NOIRE	1
	CHAMBRE DE COMMERCE	1
CQ 103 : KM4 ATELIER CFCO	ATC/CFCO	6
CQ 104 : CEG 5 FEVRIER 1979		
ECOLE 5 FEVRIER 1979		2
	CEG 5 FEVRIER	4
CQ 105 : SAINT PIERRE		
INSTITUT TECHNIQUE THOMAS SANKARA		4
CQ 106 : BASE AERIENNE CETM 12 AOUT		1
	ECOLE 3 MARTYRS	3
	ECOLE CATHOLIQUE SAINT PIERRE	1
CQ 107 : SIC TCHITCHELLE		
CERLE AFRICAÏN		1
	DIRECTION AGRO PASTORALE	1
CQ 108 : MARCHÉ CENTRAL		
ECOLE PRIVEE LA NOUVELLE PEPINIERE		1
CQ 109 : GRANDE MOSQUE		
ECOLE DE LA REVOLUTION		2
CQ 110 : AUBERGE DE LA JEUNESSE		
ECOLE PRIVEE CŒUR VAILLANT		3
CQ 111 : JOIE DU CONGO		
ECOLE LIEN ATHANASE DAMBOU		2
CQ 112 : CEG KWAME NKRU MAH		
CEG KWAME NKRU MAH		1
	ECOLE CHARLES MYNINGOU	2
CQ 113 : X-OIL	ECOLE PRIVEE LA SOURCE	2
CQ 114 : BAGUETTE D'OR		
ECOLE PRIVEE LA REFORME		4
CQ 115 : MBEMBA COUTE CHER		
ECOLE PRIVEE KIPOLO FONKAMA		2
CQ 116 : MPITA MAISON D'ARRET		
ECOLE LUMUMBA		3
	C.E.TI	1
CQ 117 : MPITA USINE PLASCO (04 BV)		
ECOLE GERMAIN BICOUMA		4
CQ 118 : TCHIMBAMBA AVIATION	ECOLE DE TCHIMBAMBA 2	
	ECOLE PRIVEE CHRIST ROI (MALALA)	3
	ECOLE PRIVEE ILAMA	2
	CSI DE TCHIMBAMBA	2
CQ 119 : TCHIMBAMBA MARCHÉ	ECOLE SAINT BENOIT	2
	ECOLE PRIVEE SAINT PAUL	2
TOTAL		70

ARRONDISSEMENT 2 : MVOU-MVOU

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
CQ 201 : PLAGE BASE AGIP		
LYCEE VICTOR AUGAGNEUR		1
	ECOLE PRIVEE BERE	1
CQ 202 : EGLISE ST CHRISTOPHE		
ECOLE PRIVEE MONTESQUIEU (ROUTE SOUNDA)		3
	ECOLE ST JEAN BAPTISTE	1
	ECOLE PRIVEE EXIMUS INTERNATIONAL	1
CQ 203 : MARCHÉ MVOU-MVOU		
ECOLE PRIVEE MONTESQUIEU (RAYMOND PAILLET)		1
	ECOLE PRIVEE ISRAEL	1
	GROUPE SCOLAIRE EMMANUEL	1
	CSI	2
	ECOLE 31 JUILLET	2
CQ 204 : STADE MUNICIPAL		
ECOLE PRIVEE LA PLEIADE		1
	ECOLE PRIVEE TCHIKAYA UTAMSI	1
	CEG ANTOINE BANTHOUD	2
CQ 205 : KIF KIF COUP D'OEIL		1
	ECOLE PRIVEE LE DAVID	1
	EGLISE LA RESURRECTION	1
CQ 206 : PONTENEGRINE		
ECOLE PRIVEE LE TRONE		1
CQ 207 : STE BERNADETTE		
ECOLE PRIVEE SAINTE BERNADETTE		1
	ECOLE MA-LOANGO	1
	ECOLE PRIVEE MARTIN LUTHER	1
CQ 208 : CINEMA ROY	ECOLE DE LA PAIX	1
	ECOLE PRIVEE CEMINACE	1
CQ 209 : CINEMA REX	ECOLE ALEXIS MAKOSSO	1
	ECOLE PRIVEE ANNEXE LA PEPINIERE	1
CQ 201 : EGLISE KIMBANGUISTE		
ECOLE PRIVEE MOUPELA		2
	CENTRE DES HANDICAPES	1
	ECOLE PRIVEE MONTESQUIEU	1
CQ 2011 : FOUCKS	CNSS	2
	ECOLE NDENDE NIENGO	1
	CEG EMMANUEL DADET	2
TOTAL		38

ARRONDISSEMENT 3 : TIE-TIE

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
CQ 301 : HOPITAL DE BASE TIE-TIE		

CEG 28 JUIN		3
CQ 302 : EGLISE SAINT FRANCOIS		
ECOLE PRIMAIRE 28 JUIN 1968		3
CQ 303 : MARCHÉ TIE-TIE		
ECOLE PRIMAIRE 31 DECEMBRE 1969		6
CQ 304 : DUO	CEG 30 MARS 1970 (A)	4
CQ 305 : MOULEMBO	CEG 30 MARS 1970 (B)	3
CQ 306 : NDAKA SOUSSOU		
ECOLE CONVENTIONNEE NDAKA SOUSSOU		3
CQ 307 : MARCHÉ LIBERTE		
ECOLE PRIMAIRE 19 SEPTEMBRE 1969		4
CQ 308 : MBOUKOU		
ECOLE PRIMAIRE PAMBOU BENJAMIN		4
CQ 309 : VOUNGOU 1		
COMPLEXE SCOLAIRE ISAAC NEWTON (RUE BAS KOUILOU)		5
CQ 310 : VOUNGOU 2 TERMINUS		
ECOLE PRIVEE SAINTE CLAIRE		4
CQ 311 : VOUNGOU 3 ECOLE		
ECOLE PRIMAIRE CONFERENCE NATIONALE		5
CQ 312 : VOUNGOU 4 LA DIANGA		
ECOLE PRIVEE LA LOEME		7
	ECOLE PRIVEE LE RUISSEAU	3
CQ 313 : LOUSSALA MARCHÉ	ECOLE LOUSSALA	8
CQ 314 : LOUSSALA ECOLE	ECOLE DE LOUSSALA	6
CQ 315 : CSI DU 15.10.97 MPAKA 1 KM 8	LUMIERE	5
	WISDOM	6
	ECOLE DE MPAKA KM8	4
CQ 316 : MATERNITE MOUISSOU MADELEINE		
COMPLEXE SCOLAIRE LA «COQUETTE» ZONE 1 BLOC 5		4
	MATERNITE MOUISSOU MADELEINE	6
CQ 317 : EGLISE SAINT ESPRIT MPAKA		3
CLINIQUE DOCTEUR MAYALA (LOUESSI)		1
	ECOLE PRIMAIRE MIAMBANZILA	9
TOTAL	22	103

ARRONDISSEMENT 4 : LOANDJILI

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
CQ 401 : ECOLE BALOU CONSTANT		
ECOLE PRIMAIRE BALOU CONSTANT		3
	ECOLE PRIVEE DOBET SCHOOL	2
CQ 402 : CEG DR MOE-POATY	CEG MOE POATY	3
	ECOLE PRIVEE PIERRE LAROUSSE	2
CQ 403 : NKOUIKOU MARCHÉ	SIEGE DU QUARTIER	1
	ECOLE PRIVEE LE PARADIS	1
	ECOLE PRIVEE BERPHILO	2
	ECOLE PRIVEE RAPHAEL	2
CQ 404 : TCHINIAMBI 1	ECOLE BERNARD MOUNTOU M	
	ECOLE PRIVEE ST, MARTIN	2
	ECOLE BERNARD MOUNTOU MAVOUNGOU	2
	ECOLE PRIVEE PROMESSE	2
CQ 405 : TCHINIAMBI 2	ECOLE 15 AOUT 1963	
	ECOLE PRIVEE LES BAMBOUS	3
	ECOLE PRIVEE STEPHANE TCHITCHELLE	1
	ECOLE PRIMAIRE 15 AOUT 1963	3
CQ 406 : MONGO-KAMBA MARCHÉ DU PEUPLE		
	ECOLE PRIVEE LE BON BERGER	2
	ECOLE PRIMAIRE TCHINIAMBI	5
CQ 407 : MONGO-KAMBA MOVIS		
	ECOLE PRIVEE LA METHODE	2
	ECOLE PRIVEE LIGTH SCHOOL	2
	ECOLE PRIVEE LA CORDIE	2
	ECOLE PRIVEE SANS PAREIL	3
	ECOLE PRIMAIRE DE VINDOULOU	2
CQ 408 : TCHIBATI	ECOLE PRIMAIRE TCHINIAMBI MBOTA	6
	ECOLE PRIVEE PEPINIERE DE BOPANDA	3
	ECOLE PRIVEE LARICHIMA	1
	ECOLE PRIVEE SITA SCHOOL	2
CQ 409 : TCHINIAMBI MBOTA 1	ECOLE	
	CEG TCHINIAMBI MBOTA	5
CQ 410 : TCHINIAMBI MBOTA 2	CARLOS	
	ECOLE PRIVEE ESTHER BILINGUE	2
	ECOLE PRIVEE BONTE	2
	ECOLE PRIVEE ALPHONSE DE LA MARTINE	2
CQ 411 : MBOTA 1 MARCHÉ	ECOLE PRIVEE ST, JOSEPH	2
	ECOLE PRIVEE PARADOXE	2
	ECOLE PRIVEE STE, CLAIRE	1
	ECOLE PRIVEE MAYENA	1
CQ 412 : MBOTA 2	ECOLE 8 FEVRIER 1964	
	ECOLE PRIVEE MOULIN DE LA JEUNESSE	3
	ECOLE PRIMAIRE 8 FEVRIER	3
	ECOLE PRIVEE PACIFIQUE	2
CQ 413 : BISSONGO	ECOLE PRIVEE LE CONSUL	2
	ECOLE PRIVEE ZEPHINIA SCHOOL	1
	ECOLE PRIVEE LE ROBERT	2
	CEG RAYMOND MOUNTOU	3
	ECOLE PRIVEE LES FRERES MACAIRE	3
TOTAL	41	95

ARRONDISSEMENT 5 : MONGO-MPOUKOU

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
CQ 501 : MONGO-MPOUKOU 1	ECOLE	
	ECOLE PRIVEE LA FONTAINE	2
	ECOLE PRIMAIRE DE SIAFOUMOU	4
	ECOLE PRIVEE LE BERGER	2
CQ 502 : MONGO-MPOUKOU 2	CSI	
	ECOLE PRIVEE HARCYS SCHOOL	1
	ECOLE PRIVEE LA NOUVELLE FAMILLE	2
	ECOLE PRIVEE LES PETITS FILS DE SAINT JOSEPH	2

ECOLE PRIVEE LA FONTAINE ANNEXE	2	
CQ 503 : MBOTA RAFFINERIE CEG ECOLE MBOTA RAFFINERIE	4	
CQ 504 : MBOTA RAFFINERIE OCEAN ECOLE PRIVEE AMOUR DEI	2	
ECOLE PRIVEE SAINT EXPEDY	2	
CQ 505 : SONGOLO ECOLE PRIVEE NKOUA PATIENCE	1	
ECOLE PRIMAIRE EDOUARD MAKAYA	1	
CQ 506 : MONGO- MPOUKOU FAUBOURG 1 MARCHE ECOLE PRIVEE LA COLOMBE		2
DE MAVIE	2	
ECOLE PRIVEE CEPPEL	1	
ECOLE PRIVEE CEPEC	2	
CQ 507 : FAUBOURG 2 CENTRE SOCIAL ECOLE PRIVEE LOUIS GREGORIE	2	
ECOLE PRIVEE ALCAR	2	
CENTRE SOCIAL	1	
CQ 508 : TCHIALI ECOLE PRIVEE ALPHA	3	
ECOLE PRIVEE MALOUMBOU	2	
CQ 509 : MAKAYABOU ZEPHIRIN ECOLE NOSTALGIE	4	
ECOLE PRIVEE LA LUMIERE 1	3	
ECOLE PRIVEE VINCENT YOBA	3	
ECOLE PRIVEE LA LUMIERE 4	3	
CQ 510 : TANDOU SOUKOU ECOLE JEAN P SATRE	2	
ECOLE PUBLIQUE KUANGA MAKOSSO	2	
CQ 511 : TCHINIMINA ECOLE PRIVEE LA SEMENCE	1	
ECOLE PRIVEE L'AMITIE 1	1	
ECOLE PRIVEE LEADER SCHOOL	2	
CHARLES PEGUY	2	
CQ 512 : TCHYCAVA ELOI ECOLE PRIVEE FRATERNIRE OBOU	2	1
ECOLE PRIVEE PAULINE KAMBISSI	2	
ECOLE PRIVEE JEAN BARTH EX JACQUES	3	
ECOLE PUBLIQUE 418 TCHICAYA ELOI	2	
ECOLE PRIVEE DIEUDONNE OLENDIA	2	
LOUIS PASTEUR	1	
CQ 513 : NKOUIKOU PONT TCHICAYA ELOI ECOLE PRIVEE VINCENT YOBA	2	
ECOLE PRIVEE JOSUE EMMANUEL	2	
ECOLE PRIVEE FRANCOIS RENE CHATEAU BRILLANT	1	
ECOLE PRIVEE EUCLEDON	1	
CQ 514 : NKOUIKOU TRABEC ECOLE PRIVEE THALES DE MULLETT (EX SANS		2
PAREIL)	2	
ECOLE JEAN SERGE PANGOUG	2	
ECOLE PRIVEE MONTESQUIEU (EX LE SEMEUR)	2	
ECOLE PRIVEE SITA SCHOOL 2	2	
TOTAL	44	88

ARRONDISSEMENT 6 : NGOYO

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
CQ 601 : NGOYO ECOLE CEG NGOYO	3	
ECOLE PRIVEE JADE	3	
ECOLE PRIVEE FERNAND NATHAN	2	
ECOLE PRIMAIRE DE NGOYO	4	
CQ 602 : NGOYO CMA ECOLE CMA	3	
REDEMPTEUR DE DAVID (ECOLE PRIVEE)	2	
ECOLE PRIVEE FERNAND NATHAN	3	
CQ 603 : TCHIMBAMBOUKA ECOLE PRIMAIRE DE TCHIMBAMBOUKA	12	
ECOLE PRIVEE SAUVE MOI	2	
ECOLE PRIVEE DESIRE SCHOOL	5	
CQ 604 : TCHIMAGNI AVIATION ECOLE PRIMAIRE DE TCHIMAGNI	3	
ECOLE PRIVEE DON MONICA	1	
CQ 605 : COTE MATEVE ECOLE PRIMAIRE DE COTE MATEVE	3	
CQ 606 : NANGA ECOLE PRIMAIRE DE NANGA	3	
CQ 607 : MPAKA I 120 LYCEE DE MPAKA	4	
CEG PIERRE TCHICAYA DE BOAMPIRE	2	
ECOLE MARIEN NGOUABI	3	
ECOLE PRIVEE ORPHELIN	3	
CQ 608 : MPAKA II MARCHE ECOLE DENIS TCHIMBAKALA	4	
ECOLE PRIVEE L'AVENIR	5	
CQ 609 : MPAKA III 5 CHEMINS ECOLE PRIVEE PANGOU	3	
ECOLE PRIVEE LES MAGES	2	
ECOLE ERNEST BAYONNE	5	
CQ 610 : DJENO ECOLE PRIMAIRE	2	
TOTAL	24	82

DISTRICT : TCHIAMBA NZASSI

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
BANGA-CAYO ECOLE PRIMAIRE	1	
CAYO ECOLE PRIMAIRE	1	
DJEBBA ECOLE PRIMAIRE	1	
FOUTA ECOLE PRIMAIRE	2	
KOULOMBO SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1	
MANENGA ECOLE PRIMAIRE	1	
MBOTA SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1	
MBOUL TOMBI SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1	
MBOUSSEM «PLM» SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1	1
MBOUSSOU SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1	
NKOTCHI-FOUTASIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1	
NZASSI TRESOR	1	
ECOLE PRIMAIRE JB LOUTARD	1	
PTT	1	
TANDOU BINZENZE ECOLE PRIMAIRE	1	
TANDOU MBOMASIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1	
TCHIAMBA CEG TCHIAMBA	2	
CSI	1	
TCHIMINZI ECOLE PRIMAIRE	1	
TCHINDA SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1	
TCHISSAKATA ECOLE PRIMAIRE	1	
TCHISSINDI SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1	
TCHITANZI ECOLE PRIMAIRE	2	
TCHIZOMONGO SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1	
TOTAL	24	27

DEPARTEMENT DE LA CUVETTE**DISTRICT DE BOUNDJI**

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRES DE VOTE	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE
ABELA SIEGE DU COMITE DU VILLAGE		1
ABOLO SIEGE DU COMITE DU VILLAGE		1
ADZOUNOU SIEGE DU COMITE DU VILLAGE		1
ATELY INFIRMERIE		1
EKAMI ECOLE PRIMAIRE		1
EKIEMBE ECOLE PRIMAIRE		1
ENDAGUICEG		2
ENGANA CEG		2
ENGONDO SIEGE DU COMITE DU VILLAGE		1
ETOUOMI SIEGE DU COMITE DU VILLAGE		1
FOURA ECOLE PRIMARE		1
IFOUNOUSIEGE DU COMITE DU VILLAGE		1
IKO ECOLE PRIMAIRE		1
ISSERET SIEGE DU COMITE DU VILLAGE		1
IYONGO ECOLE PRIMAIRE		1
MBESSE ECOLE PRIMAIRE		1
NGOUONI ECOLE PRIMAIRE		1
OBONGUI ECOLE PRIMAIRE		1
ODIKANGO ECOLE PRIMAIRE		1
OKOUESSE CEG		2
OKOULO ECOLE PRIMAIRE		1
OKOUNGOU ECOLE PRIMAIRE		1
OLAYOKO SIEGE DU COMITE DU VILLAGE		1
OLEBI SIEGE DU COMITE DU VILLAGE		1
OLERI ECOLE PRIMAIRE		1
OLONGONE ECOLE PRIMAIRE		1
ONDINGUI ECOLE PRIMAIRE		1
ONGONDZA ECOLE PRIMAIRE		1
ONTOGO ECOLE PRIMAIRE		1
OTSEGNE ECOLE PRIMAIRE		1
QUARTIER CHATEAU D'EAU ECOLE DANIEL MV		4
QUARTIER EBONGATSE ECOLE ANTOINE NGAT		2
QUARTIER EKOLA E.P EPENITA		1
QUARTIER OYOA ECOLE DANIEL GASSONGO		3
QUARTIER TSAMBITSO ECOLE ANTOINE NGATSE		2
TOMBO ECOLE PRIMAIRE	1	
TSEKA SIEGE DU COMITE DU VILLAGE		1
TSONGO CEG		1
Quartier Matadi Ecole Goerges Firmin SINGHA	3	
TOTAL	39	51

DISTRICT DE LOUKOLELA

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRES DE VOTE	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE
15 ANS COLLEGE DE LOUKOLELA		2
BIANGALA ECOLE PRIMAIRE PIERRE MONGOUNA		2
BISSANGA-TSAMBO CHEF DU VILLAGE BISSANGA-TSAMBO		1
BODZENDZO ECOLE PRIMAIRE BODZENDO		1
BOKANIA CHEF DU VILLAGE		1
BOKOMA CHEF DU VILLAGE		3
BOKONONGO CHEF DE VILLAGE		1
BOKOUANGO 1 (SOSSOLO) CHEF DE VILLAGE		2
BOKOUANGO 2 CHEF DE VILLAGE		1
BOLEKO CHEF DU VILLAGE		2
BOLOUAKA CHEF DU VILLAGE		1
BOMA CHEF DU VILLAGE		1
BOMIONDO CHEF DU VILLAGE		1
BONDZANDA (BOBO) BONDZANDA		1
BONGONDA ECOLE PRIMAIRE JOSEPH MITSA		1
BONONGO BOMONGO		1
BOSENDE BOSENDE		1
BOTOUALI BOTOUALI		1
BOTOUNOU BOTOUNOU		1
BOUETA BOUETA		1
COMPAGNIE CHEF DU VILLAGE		2
CONGO MAKAMBO CONGO MAKAMBO		1
DESERT DESERT		1
EKONDZO EKONDZO		1
EPELE EPELE		2
INIENGUE AMERIQUE AMERIQUE		1
IREBOU (FLEUVE CONGO) IREBOU		1
IREBOU (LIKOUALA AUX HERBES) IREBOU (LIKOUALA AUX HERBES)		1
LIKENDZE LIKENDZE		1
LOBOKO SANGHA LOBOKO SANGHA		2
LOKONGO LOKONGO		1
LOMBET LOMBET		1
MAGNOLIMAGNOLI		1
MAKABANA MAKABANA		1
MAKOLOMAKA MAKOLOMAKA		1
MAKOTIPOKO MABOUA (MAKOTIMPOKO)		1
MALEBOU MALEBOU		1
MAKOTO MAKOTO		1
MBONDO MBONDO		1
MILEMBEMILEMBE		1
MISSONGO MISSONGO		1
MITOULA MITOULA		1
MITSIENGUI MITSIENGUI		1
MOBOLA MOBOLA		1
MOKOUNGOU MOKOUNGOU		1
MONDZOLOMBA MONDZOLOMBA		1
MONGO-MONE MONGO-MONE		1
MONGOUMA MONGOUMA		1
MOTEMOBIONGO MOTEMOBIONGO		1
MPEMA-MOKE MPEMA-MOKE		1
NGOMBA NGOMBA		2
NGOMBE NGOMBE		1
NGUELO NGUELO		1
NKASSA NKASSA		1
YOUMBA YOUMBA		1
TOTAL	55	65

DISTRICT DE MAKOUA

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRES DE VOTE	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE
ABELA ECOLE PRIMAIRE		1
ABOUA ECOLE PRIMAIRE		1
APOKO DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE		1
ATEKOU ECOLE PRIMAIRE		1
BOKAGNA ECOLE PRIMAIRE		1
EBONGA ECOLE PRIMAIRE		5
BOYA ECOLE PRIMAIRE		1
DOUA-OSENDO DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE		1
EKOLAKE ECOLE ONDZIEL ONNA		3

EMBOLI	ECOLE PRIMAIRE	1
IHOURA	ECOLE PRIMAIRE	2
IKEMOU	ECOLE PRIMAIRE	1
IMANA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ISSENGUE	ECOLE PRIMAIRE	1
ISSONGO	ECOLE PRIMAIRE	1
LANGO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MANGO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MBATAKA	ECOLE PHILIPPE KHA	4
MBENDZE	ECOLE PRIMAIRE	1
MOHALI EPERE	ECOLE PRIMAIRE	1
MOSSA-AKETA	ECOLE SAINTE CROIX	6
MOTETE	ECOLE PRIMAIRE	1
MOTSOUEMBE	ECOLE PRIMAIRE	1
MOUALO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MVOULA	ECOLE PRIMAIRE	1
NDONGO	ECOLE PRIMAIRE	1
NGUIO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NIETEBOUMBA	CEG DE NIETEBOUMBA	1
NTOKOU OTOLO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OBONDJO	CENTRE ECOLE PRIMAIRE	1
ODZALA	ECOLE PRIMAIRE	1
OHADI	CEG EDOUARD OMBETTA	4
OHADI	ECOLE 8 FEVRIER	2
OKOKOKO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OTAMBOHOKO	ECOLE PRIMAIRE	1
OYIO-BORA	ECOLE PRIMAIRE	1
TSONGO	ECOLE PRIMAIRE	1
VOUMA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
TOTAL		38

DISTRICT DE MOSSAKA

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRES DE VOTE	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE
BOBOUETA	ECOLE PRIMAIRE	1
BOHOULOU	ECOLE PRIMAIRE	1
BOKA	ECOLE PRIMAIRE	1
BOKANIA-BOKANDA	SITE AMENAGE	1
BOKOSSO	ECOLE PRIMAIRE	1
BOMBE	ECOLE PRIMAIRE	1
BOMBONGO	SITE AMENAGE	1
BONGA	ECOLE PRIMAIRE	1
BONGOMA	ECOLE PRIMAIRE	1
BONIALA	CEG DE BONIALA	2
BOSSAKESITE	AMENAGE	1
BOSSALOSITE	AMENAGE	1
BOTANDO-MOPONGA	SITE AMENAGE	1
BOTOUALI 2	SITE AMENAGE	1
BOUAYA	SITE AMENAGE	1
BOUETA-BANDEKE	ECOLE PRIMAIRE	1
BOUNDJI-LAGUNES	ECOLE PRIMAIRE	1
BOYOKO-BIRI	ECOLE PRIMAIRE	1
CHAKOU	SITE AMENAGE	1
CQ 1 BIANGALA	CHATEAU D'EAU SNDE	5
CQ 2 MALEBOU	ECOLE PRIMAIRE	3
CQ 3 BABOMBO	LOCAUX PORT SECONDAIRE	3
CQ 4 CONGO YA SIKI	LYCEE DE MOSSAKA	4
CQ 5 BOKANDO	CEG A BODINGO	4
CQ 6 MOBAKA	MOBAKA-MAKANDZA	3
CQ 7 LIBELLE	ECOLE F. MOSSELI	3
CQ 8 MOTENDI	SIEGE DU CHEF DE CHARTIER	1
EKOULI-POURI	SITE AMENAGE	1
EKOUNOUNGOU	SITE AMENAGE	1
ESSOMBI	ECOLE PRIMAIRE	1
KONDA	ECOLE PRIMAIRE	3
KONDZOLO	SITE AMENAGE	1
KOUANDZA-EKANDA	SITE AMENAGE	1
KOUMBA	SITE AMENAGE	1
LIBALA	ECOLE PRIMAIRE	1
LIBOMA-MOBIYA	ECOLE PRIMAIRE	1
LIBOUNA	ECOLE PRIMAIRE	1
LIKENDZE	ECOLE PRIMAIRE	1
LITHE	SITE AMENAGE	1
LOBOKO	ECOLE PRIMAIRE	1
MAKENENGUE	SITE AMENAGE	1
MANGA-MABOKO	SITE AMENAGE	1
MATABOKE	SITE AMENAGE	1
MIKONGONGOLI	SITE AMENAGE	1
MOKOUNGOU	ECOLE DE MOKOUNGOU	1
MOPIKO	SITE AMENAGE	1
MOUANDZAKALA	SITE AMENAGE	1
MOUTOUMONGONDE	SITE AMENAGE	1
NDOLLET	ECOLE PRIMAIRE	1
NGANDA 2	ECOLE PRIMAIRE	1
SENGOLO	ECOLE PRIMAIRE	1
TSE-TSE	SITE AMENAGE	1
YENGOLA-LOSSESSE	SITE AMENAGE	1
YOMBE-BOUEGNI	ECOLE DE YOMBE-BOUEGNI	1
TOTAL		54

DISTRICT DE NGOKO

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
EGNONGO	EGNONGO	1
IBONGA	IBONGA	1
MBOMA	MBOMA	1
MOUANGUI	MOUANGUI	1
OKIA	OKIA	1
ONDZIA-PENDZA	ONDZIA-PENDZA	1
OPAGUI	OPAGUI	1
OSSANGUI-OUENZE	OSSANGUI-OUENZE	1
OYENDZE	OYENDZE	1
QUARTIER N° 1	NGOKO	1
QUARTIER N° 2	NGOKO	1
QUARTIER N° 3	MBANDZA	1
TSAMA	TSAMA	1
VOULA-NGOULO	VOULA-NGOULO 1	1
TOTAL		14

DISTRICT DE NTOKOU

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRES DE VOTE	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE
EBAKA-MALALA	IKOU	1
EKOMBE OKO		1
IBONGO	ECOLE PRIMAIRE	1
IFOUTA (OBAMBOU)	IFOUTA OBAMBOU	1
IKOU	IKOU	1
KONDA	ECOLE PRIMAIRE	1
LOSSO	LOSSO	1

MANDA	ECOLE PRIMAIRE	1
MONGO	MONGO	1
NDONGONIAMA	CEG	1
NTOKOU 2	NTOKOU 2	1
NTOKOU 3	NTOKOU 3	1
OBOKO-NGOMBE	OBOKO NGOMBE	1
OKO	OKO	1
OKOMBE OKOMBE		1
OMBEBO	OMBEBO	1
ONANGA	CEG NTOKOU	1
ONIAMBE	IFOUTA OBAMBOU	1
OSSONGUI	CEG NTOKOU	1
OYOUUE	ECOLE PRIMAIRE	1
PANGO	IFOUTA-OBAMBO	1
TSABOU (ODIO)	ECOLE PRIMAIRE OYOUUE	1
YOMBE	ECOLE PRIMAIRE	1
TOTAL	23	23

DISTRICT D'OWANDO

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRES DE VOTE	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE
ABA-OKELO	ABA-OKELO	1
ABONDZI	ABONDZI 1	1
ALLEBOU	ALLEBOU	1
ALLEMBE	ALLEMBE	1
ANDO	ANDO	1
ANGO	ANGO	1
APORO 1	APORO 1	1
ASSOKO	ASSOKO	1
BOKANDA 1	BOKANDA 1	1
BOUA 3	BOUA 3	1
BOUI	BOUI	1
BOYA	BOYA	1
BOYAKA	BOYAKA	1
CQ 1 KINDODZOKO (C1)		1
ECOLE EMERY PATRICE LUMUMBA	1	1
EMILE VERYLLE		1
CQ 1 KINDODZOKO (C2)	SIEGE ECOLE AGRICULTURE 3	3
CENTRE CULTUREL DES ENFANTS		1
ECOLE PARAMEDICALE		1
ECOLE IPOMBO		4
CQ 2 YENGO	ECOLE 23 MARS 1970	2
CET'F MAMAN MBOUALE		2
MOSQUEE		1
CQ 3 IKOUMOU	S.N.D.E	3
MAISON DES SPECTACLES		2
FAISCEAU		1
E.N.I		3
CQ 4 OHOKO	SIEGE A.C.I	3
SIEGE OLLAMAGA		3
CQ 5 OMOUMA	ECOLE 5 FEVRIER 1979	3
MAISON DU CINEMA		1
CQ 6 LINENGUE	CEG DE LINENGUE	3
CQ 7 KANGUINI	ECOLE 18 MARS 1977	4
NOUVEAU MARCHE OLOKO		4
DZABAKA	DZABAKA	1
EBONDZI EBONDZI		1
EDIKANGOU	EDIKANGOU	1
EKIENAVOUMA	EKIENAVOUMA	1
ELIGOSSAYO	ELIGOSSAYO	1
ELIMA	ELIMA	1
ELINGUINAWE 1	ELINGUINAWE 1	1
ELONGO	ELONGO	1
ENDEKE	ENDEKE	1
ENGANDA	ENGANDA	1
ENGOUALA	ENGOUALA	1
IBEA	IBEA	1
IBEKE	IBEKE	1
IBONGA LEHOLI	IBONGA LEHOLI	1
IBOUNA 2	IBOUNA 2	1
IKONGONO	IKONGONO	1
IKOUELE 1	IKOUELE 1	1
ILLANGA DZONGO	ILLANGA DZONGO	1
ILLANGA DONGO	ILLANGA DONGO	1
INDANGA OSSAMBOU	INDANGA	1
INGUIE N'OYAKO	INGUIE N'OYAKO	1
ISSABI	ISSABI	1
ISEKI	ISSEKI	1
KATSOKO	KATSOKO	1
KIAMI	KIAMI	1
KOUYOUNGANDZA	KOUYOUNGANDZA	1
LIBOUNA 1	LIBOUNA 1	1
LOKAKOUA	LOKAKOUA	1
MANGA BOKO	MANGA BOKO	1
MANGA DIKI	MANGA DIKI	1
MANGA KOMBE	MANGA KOMBE	1
MANGA MANGUE	MANGA MANGUE	1
MANGA OUEME	MANGA OUEME	1
MBOMA-OLLEMBE	MBOMA-OLLEMBE	1
MOH 1	MOH 1	1
MOSSOUE ILLEBE	MOSSOUE ILLEBE	1
MOUENGUE	MOUENGUE	1
MOUETSOU	MOUETSOU	1
MOKOUNDA (OKONDA)	MOKOUNDA (OKONDA)	1
MOUNDJELI	MOUNDJELI	1
MOYO	MOYO	1
NDZIKOUNDZIKOU		1
NGOUAKANDI	NGOUAKANDI	1
NGOUENE	NGOUENE	1
OBEYA	OBEYA	1
ODIKANGO	ODIKANGO	1
ODZEMA	ODZEMA 1	1
OKODZI 1	OKONDZI 1	1
OLLENDET MBOUMA	OLLENDET MBOUMA	1
OLLOMBO	OLLOMBO	1
OMBELLE	OMBELE	1
OSSANGA	OSSANGA	1
OSSANGOU OBOYA	OSSANGOU OBOYA	1
OSSANGOU OMBANDA	OSSANGOU OMBANDA	1
OTENDE	OTENDE	1
OYEBA	OYEBA	1
OYEMBI	OYEMBI	1
OYOMI	OYOMI	1
OYONGO 2	OYONGO 2	1
PAMBA	PAMBA	1
POUERE 1	POUERE 1	1
YENGUI	YENGUI 1	1
Okonda	Siège du village	1
TOTAL	96	124

DISTRICT D'OYO

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRES DE VOTE	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE
ABO 1 - ABO 2	ECOLE D'ABO	1
ABONGO ABONGO		1
BARA BARA		1
EDOU ILLANGA	ECOLE EDOU ILLANGA	1
EKONGO MIABA	ECOLE DE MIABA	1
ELONDJI SIEGE DU VILLAGE		1
ENGOUEME	SIEGE DU VILLAGE	1
IBANGUI IBANGUI		1
IBOH AHOSSO ILLANGA 2	SIEGE DU VILLAGE	1
IKA IKA		1
IKONDA 1-IKONDA 2	SIEGE DU VILLAGE	1
IKOUANGO	IKOUANGO	1
ILLANGA 1	SIEGE DU VILLAGE	1
INGUIE INGUIE		1
ISSO ONDEBE	ECOLE ONDEBE	1
ITOMBA ITOMBA		1
KALI OTOKO	LIBOKA	1
KOUEMBE	KOUEMBE	1
KOYO KOYO		1
LIBOKA-EKAGNI	ECOLE DE LIBOKA	1
MBOBO MBOBO		1
NDOUENGUE	NDOUENGUE	1
NGOUENE	NGOUENE	1
OBANGUI	ECOLE D'OBANGUI 5	
OBELE	ECOLE D'OBELE	1
OBOUYA-EMBAMI	ECOLE D'OBOUYA	1
ODOUKA ODOUKA		1
OKOH TSAMBITSO PAMA	PAMA	1
OKONA OKONA		1
OKONDO SIEGE DU VILLAGE		1
OKONGO 1	ECOLE FLORANT TSIBA	9
OKONGO 2		
OKOUNGOU	SIEGE DU VILLAGE	1
OKOUNGOU	ECOLE D'OBELE	1
OLEBE OLEBE		1
OLENGA	SIEGE DU VILLAGE 1	
OPOKANIA	OPOKANIA	1
OSSA-OSSAH-EKOH	SIEGE DU VILLAGE	1
OTSENGUE	OTSENGUE	1
OYAH OYAH MOUSSA ETA)		7
TSONGO TSONGO 1		
TOTAL		41 58

DISTRICT DE TCHIKAPIKA

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRES DE VOTE	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE
BENE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
BOKOMBO 1	ECOLE PRIMAIRE	1
BOKOMBO 2	ECOLE PRIMAIRE	1
BOKOUELE 1	ECOLE PRIMAIRE	1
BOKOUELE 2	CEG DE BOKOUELE	1
BOMBOKOUTA	ECOLE PRIMAIRE	1
BOMIOKO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
BOUNDJI-ATSE	ECOLE PRIMAIRE	1
BOYOKO	ECOLE PRIMAIRE	1
EBOUNGOU	ECOLE PRIMAIRE	1
EHOTA	ECOLE PRIMAIRE	1
EKONGO 1	ECOLE PRIMAIRE	1
EKONGO 2	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ELONDJI	DOMICILE DU CHEF DE VILLAGE	1
ENGOUETE	ECOLE PRIMAIRE	1
ESSASSAKA	DOMICILE DU CHEF DE VILLAGE	1
ILLANGA	ECOLE PRIMAIRE	1
INGONDO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ITOMBA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
LIPOUNOU	ECOLE PRIMAIRE	1
LITOMBI 1	ECOLE PRIMAIRE	1
LITOMBI 2	ECOLE PRIMAIRE	1
MAKONGO	DOMICILE DU CHEF DU VILAGE	1
MBAYI	ECOLE PRIMAIRE	1
MOKONDA	ECOLE PRIMAIRE	1
MOUAKE-ENGAGNA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MOUEMBE	ECOLE PRIMAIRE	1
NGUIEMBI	HOTEL DE LA MAIRIE	1
OBELE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OBESSI	ECOLE PRIMAIRE	1
OBOUYA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OMBELA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OYO-AKONDO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
TONGO	ECOLE PRIMAIRE	1
TSONGO	ECOLE PRIMAIRE	1
TOTAL		35 35

DEPARTEMENT DES PLATEAUX**DISTRICT D'ABALA**

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
QUARTIER CHIC	QUARTIER CHIC	1
QUARTIER FOUBA	EGLISE KIMBAGUISTE	1
SIEGE PCT		1
QUARTIER YELLE	ECOLE YELLE	1
QUARTIER 23 MARS 1970	QUARTIER 23 MARS 1971	1
AKABI	ECOLE D'AKABI	1
AKOU	ECOLE D'AKOU	1
ALLIEME	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ATIE-ATIE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
BALI	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
EBONGO 1	ECOLE D'EBONGO	1
EBONGO 2	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
EBOU	ECOLE D'EBOU	1
EBOYO 1	ECOLE D'EBOYO	1
EBOYO 2	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
EBVOURA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
EKOLO-KONGALEKOU	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
EKOUSSENDE	ECOLE D'EKOUSSENDE	1
ELIE-ELIE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ENDZOLO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ENTA	ECOLE D'ENTA	1
EPOH	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ESSANGA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ETORO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
EWABA (YABA-EWASSI)	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
EYOULOU	ECOLE D'EYOULOU	1
IBEA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
IBONGA	ECOLE D'IBONGA	1
ILOLO	ECOLE D'ILOLO	1
ITOMBA	ECOLE D'ITOMBA	1
LEKOUALA	LEKOUALA	1
MBANDZA	ECOLE DE MBANDZA 1	
MBANGOUONI	ECOLE DE MBANGOUONI	1
MBE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MBOUBEE	CEG DE MBOUBEE	1
MBOUBEE	EGLISE DE MBOUBEE	1
MOUAN	ECOLE DE MOUAN	1
MOUONI	ECOLE DE MOUONI	1
NGAMBA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NKAN	NKAN	1
NKANA-KELIEME	ECOLE DE KANA-KELIEME	1
NKOUE	ECOLE DE NKOUE	1
NKOULOU	ECOLE DE NKOULOU	1
NTOU 2	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OBAN	ECOLE D'OBAN	1
OBELENGO	OBELENGO	1
ODJOULI	ODJOULI	1
OKAGA 1	ECOLE D'OKAGA 1	1
OKAGA 2	OKAGA 2	1
OKAMAMOU	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OKEKE	ECOLE D'OKEKE	1
OKELE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OKIEMOUE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OKONDO	ECOLE D'OKONDO	1
OKOUEBE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ONDZALA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ONGUENDE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OSSAH	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OSSAO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OSSELE 1	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OSSELE POSTE	ECOLE D'OSSELE POSTE	1
OTSOUANVA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OYABA	OYABA	1
OYALI	OYALI	1
OYO	OYO	1
TOTAL	65	65

DISTRICT D'ALLEMBE

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
ABAH	ECOLE PRIMAIRE	1
ABELA	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
AKOU	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
ALLEMBA	ECOLE PRIMAIRE	1
ALLEMBE-	VILLAGE	1
ANGUIEMI	ECOLE PRIMAIRE NGAMBOKO	1
BOKA 1	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
BOKA 2	ECOLE PRIMAIRE YAMA	1
EKASSA	ECOLE PRIMAIRE	1
ETSELE	ECOLE PRIMAIRE	1
KADZOUNI - ONGOLOSIEGE	DU COMITE DU VILLAGE	1
KENGOUONI	SIEGE DU VILLAGE AKOU	1
MARIEN NGOUABI	CEG ALLEMBE	1
NGAMBOKO	ECOLE PRIMAIRE	1
NGANKOMA	ECOLE PRIMAIRE NGATALA	1
NGANTALA		1
NKANA	ECOLE PRIMAIRE	1
OBEA	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
OKALI	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
OKAYA	ECOLE PRIMAIRE	1
OKOGO	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
OKONDA	ECOLE PRIMAIRE	1
OLLEMBE	ECOLE PRIMAIRE	1
ONGOLI	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
OSSANGUI	ECOLE PRIMAIRE	1
OTSENDE	ECOLE PRIMAIRE	1
POSSI	ECOLE PRIMAIRE OLLEMBE	1
TSANI	ECOLE PRIMAIRE	1
YAMA	ECOLE PRIMAIRE	1
TOTAL	29	29

DISTRICT DE DJAMBALA

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
ABALA NDOLO	ECOLE ABALA NDOLO	1

MASSOMINA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MBANTSE	ECOLE PRIMAIRE MBANTSE	2
MBEKA	ECOLE PRIMAIRE 5 FEVRIER	4
MEKALA	DOMICILE CHEF DE VILLAGE	1
MELANGA	ECOLE PRIMAIRE MELANGA	1
MIBOTO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MOBEMBOBOUNDJI	ECOLE PRIMAIRE	1
MOKOUABEKA	CEG MOBANDA	2
MOPOMBO	ECOLE PRIMAIRE	1
MOPONGO	ECOLE PRIMAIRE	1
MOTOKO	ECOLE PRIMAIRE	1
MOTOKOMBA	CEG MOTOKOMBA	1
MOUAMBA	ECOLE PRIMAIRE	1
NDZALOKONDZO	ECOLE PRIMAIRE	1
NGEUBOMBO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NKALA	ECOLE PRIMAIRE DE MELANGA	1
NKANGA -NKANGA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NKONI -NKONI	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OBENDZA	ECOLE PRIMAIRE	1
OBETSENE	ECOLE PRIMAIRE	1
OKIELE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OSSA 2	CEG D'OSSA 2	1
OSSELE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
TANGA -LENGA	ECOLE PRIMAIRE	1
TOTAL	60	72

DISTRICT DE MBON

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
ABILA	ECOLE PRIMAIRE	1
INGOUONI MOKE	ECOLE D'INGOUONI MOKE	1
MAH	ECOLE PRIMAIRE	1
MBEHENTSIO	ECOLE PRIMAIRE	1
MINGO	ECOLE PRIMAIRE	1
OBOLI	ECOLE PRIMAIRE	1
OLOUNOU 1	ECOLE PRIMAIRE	2
OLOUNOU 2	ECOLE PRIMAIRE	1
TOTAL	8	9

DISTRICT DE MPOUYA

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
ASSINA	ECOLE CATHOLIQUE	2
ATENDEZ	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
BALEMEN	ECOLE PRIMAIRE	2
BOBAKAPONDZA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
BOBILAMBOMO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
BOUALANGA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
BOWANDO 1	ECOLE PRIMAIRE	1
BOWANDO 2	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
IMBOULOU	ECOLE D'IMBOULOU	1
LENIONGOLO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
LILANGA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MAMPE	ECOLE DE MAMPE	1
MIBE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MOLEDOUA	CET-CMI	2
MONGOLO DISPENAIRE		3
MPALA-LEFINI	ECOLE	1
MPOUYA-MOKE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NGAEKE	CEG	2
NGATSAKIE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NKASSA NDIBA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NKASSA VILLAGE	ECOLE PRIMAIRE	1
NTOTO-MOTANI	ECOLE DE NTOTO-MOTANI	1
TOTAL	22	28

DISTRICT DE NGO

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
ABBI	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ABILI	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ADZI	ECOLE ADZI	1
AKOUI	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ALLION	ECOLE ADZI	1
ANDZOUNOU	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
AYAMA	ECOLE AYAMA	1
EBOU	ECOLE EBOU	1
EDZOUALA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
EKONO	ECOLE EKONO	1
EKOROKORO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ELOUNA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ESSOUA	ECOLE ESSOUA	1
ETSOUALI	CEG ETSOUALI	2
GAMPION	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
IMPAN	ECOLE	1
IMPE	ECOLE	1
IMPOH 1	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
IMPOH 2	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
KONO	ECOLE INTEGRATION	3
KOUMOU	ECOLE	1
LOME	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MBEOKALA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MBESSALA	CEG DE NGO MBESSALA	3
MPALA	ECOLE SAINT JOSEPH	3
MPE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MPOH	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NGO 2	ECOLE	1
NGOUNATSIO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NSAH	CEG	1
OKAH	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OKIENE	ECOLE	1
OKOMOUE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OLONO	ECOLE	1
OMBIMA	ECOLE	1
ONIANVA	ECOLE	1
ONTCHOUO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OYONFOULA	ECOLE	1
YANA -YANI	EGLISE KIMBAGUISTE	3
LEFINI PLATEAUX	SIEGE DU VILLAGE LEFINI PLATEAUX	1
OKONKONSIEGE DU VILLAGE OKONKON		1
AKOU I	SIEGE DU VILLAGE AKOU I	1
TOTAL	39	51

DISTRICT DE OLLOMBO

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
ABATSAMBI	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
AKIELE A GOUENE	ECOLE	1
AKIELE A TSONGO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
AKOUSSIKA	ECOLE D'AKIELE A GOUENE	1
AMBOMBONGO	ECOLE	1
ASSENGUE	ECOLE	1
BENE	ECOLE	1
BOLLO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
BOMBA	ECOLE	1
COMO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
CQ 1 : COMO	BAR LE PARDON	1
	EX ONPT	1
CQ 02 LUMUMBA	SIEGE DU DISTRICT	2
CQ 03 MARIEN NGOUABI	SIEGE DU QURTIER	4
CQ 04 OTTO-MBONGO	C,E,G D'OLLOMBO	3
CQ 05 OLLEME	SIEGE DU QUARTIER	1
EKASSA-BOMBO	ECOLE PRIMAIRE	1
EKASSA-ONDINGA	ECOLE PRIMAIRE	1
ELLO	ECOLE PRIMAIRE	1
EMBOLI	ECOLE PRIMAIRE	1
ENDOLO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
EPAH-NGAMBA	ECOLE D'EPAH-NGAMBA	1
EPOUGNOU	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
EPOUGNOU	ECOLE D'EPOUNOU	1
ESSEBILI	ECOLE D'ESSEBILI	1
ETALLA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
IBABI	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
IBANGUI	ECOLE D'IBANGUI	1
IKARE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
IPOUNOU	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ITANDI	ECOLE D'ITANDI	1
KABA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
KOLI	ECOLE PRIMAIRE	1
MABIROU	ECOLE PRIMAIRE	1
MAPEME	ECOLE PRIMAIRE	2
MAPEME	CEG	1
MASSALI	ECOLE PRIMAIRE	1
MBANDZA	ECOLE PRIMAIRE	1
MBOBO	ECOLE PRIMAIRE	1
MBOMA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
MOLOMO	ECOLE PRIMAIRE	1
NDIMI	ECOLE DE NDIMI	1
NDJOUH	ECOLE DE NDJOUH	1
NDONGO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NDONGO-OMIO	ECOLE PRIMAIRE	1
NGANIA -OSSEBI	ECOLE PRIMAIRE	1
NGANIA - TSONGO	CEG DE NGANIA TSONGO	1
NGOSSI-NGOSSI	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NGOUELE	ECOLE PRIMAIRE	1
NGUIELE	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NGUIELOKASSA (NDZALE-ITSE)	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
NGUIELOKASSA (TSONGO)	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
ODZANDONGO	ECOLE PRIMAIRE	1
OKA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OKAMAMOUE	ECOLE PRIMAIRE	1
OKASSA	ECOLE PRIMAIRE	1
OKIBA	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OKO TSANGI	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OKOO	ECOLE PRIMAIRE	1
ONGOLI	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
OSSAH	ECOLE	1
OTALI 1	ECOLE	1
OTSINI	ECOLE PRIMAIRE	1
OYAH	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
POMBO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
POUNAMOU	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
TORO	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
TSODZOU	ECOLE PRIMAIRE	1
TSOKIA	ECOLE PRIMAIRE	1
YABA	ECOLE PRIMAIRE	1
TOTAL	70	77

DISTRICT DE ONGOGNI

QUARTIERS / VILLAGES	CENTRE DE VOTE	NOMBRE DE BUREAU DE VOTE
AKANA	ECOLE D'AKANA	1
ALLA	SIEGE D'ALLA	1
BONGHO DIDYME	ECEG ONGOGNI	1
EMINA	ECOLE CATHOLIQUE	1
ENDOLO	ECOLE D'ENDOLO	2
ENGA	SIEGE DE LA COMMUNAUTE URBAINE	1
ETALE	ECOLE MAGLOIRE	1
ILONGA	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
IPOUNOU	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
ITOH	DOMICILE DU CHEF DU VILLAGE	1
KANA	ECOLE DE KANA	1
KAYE II	ECOLE KAYE	1
KIEL-KIELI	ECOLE CATHOLIQUE	2
LESSANGA	ECOLE LESSANGA	2
MBANDZA -IKIE	ECOLE MBANDZA	1
MBEKANGA	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
MBOLEMON	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
MOSENDE	ECOLE MOSENDE	1
NGUELA KOMO	ECOLE NGUELAOMO1	1
ODZATONIECOLE ODZATONI		1
OKASSA	ECOLE D'OKASSA	1
OKAYE	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
OLLEME	ECOLE D'OLLEME	1
ONGO	ECOLE ONGO	1
ONGOUALA	ECOLE ONGOUALA	1
ONGOYE	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
OWE	ECOLE	1
OYANI	SIEGE DU COMITE DU VILLAGE	1
PASSA	ECOLE DE PASSA	1
TOTAL	29	31

DIABLES ROUGES

Dylan Bahamboula a échangé avec Claude Le Roy

Selon le milieu proche du joueur, le sociétaire de l'AS Monaco actuellement prêté au Paris FC pourrait répondre positivement à la convocation de Claude Le Roy. Il attend l'avis de ses parents.

Dans la perspective du match du mois de novembre prochain contre l'Éthiopie comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde, Claude Le Roy a entamé une campagne en vue de convaincre les joueurs congolais évoluant dans les championnats européens à jouer pour le compte des Diables rouges, a-t-on appris de l'officier des médias de la Fédération congolaise de football, Emmanuel Kaba.

Selon lui, Claude Le Roy a rencontré Dylan Bahamboula en présence de ses parents. Lors de cet entretien, le sélectionneur des Diables rouges l'a convaincu à s'engager pour le onze national en lui expliquant les avantages qu'il pourrait tirer s'il jouait pour son pays d'origine.

À l'issue de cet entretien, Claude Le Roy est sorti satisfait même si le joueur n'a pas clairement donné sa position. Ce dernier devrait se concerter avec ses parents pour une décision définitive. Selon le milieu proche du joueur et des personnes qui ont



Dylan Bahamboula

assisté à l'entretien, le sociétaire de l'AS Monaco actuellement prêté au Paris FC pourrait répondre positivement à la sollicitation de Claude Le Roy. Dylan Bahamboula (20 ans) a été convoqué pour le match du 13 octobre contre le Bénin, comptant pour la journée Fifa. Mais il n'avait pas effectué le déplacement de Brazzaville.

James Golden Eloué

COUPE DU MONDE U-17

Le Nigeria, première sélection africaine qualifiée pour les huitièmes de finale

Le Nigeria a assuré sa qualification pour les huitièmes de finale après deux sorties victorieuses.

Les cadets nigériens entamaient d'ailleurs mieux la coupe du monde des moins de 17 ans qui se dispute au Chili en dominant le 17 octobre les États-Unis sur un score de 2-0. Ils rééditaient cette performance le 20 octobre en laminant le Chili pays hôte de la compétition 5-1. Les Nigériens (6 points en deux journées) sont assurés de termi-

ner premiers du groupe A quel que soit l'issue de leur dernier match de poules le 23 octobre face à la Croatie, deuxième du groupe avec deux points.

Le Mali champion d'Afrique est aussi en bonne voie. Après le nul de zéro but partout face à la Belgique, les Aiglons ont battu, le 21 octobre, l'Équateur sur un score de 2-1. Les Maliens sont deuxièmes de leur groupe à égalité de points (4 points) avec la Belgique. Une victoire, le 24 octobre, devant le Honduras lors du dernier match de poules leur

ouvrira les portes des huitièmes. La Guinée se trouve dans une situation inconfortable. Après leur nul d'un but partout, le 17 octobre, face à l'Angleterre, les Guinéens se sont inclinés, le 20 octobre, sur un score de 0-1. La Guinée est condamnée à l'emporter le 23 octobre face au Brésil pour espérer une qualification au prochain tour. Notons que l'Afrique du sud, quatrième représentant de l'Afrique avait été battue par le Costa Rica 1-2, le 19 octobre, lors de sa première sortie.

J.G.E.

37^E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

Abo Sport malmène Al Ahly en première sortie

C'est en véritable combattantes que les joueuses d'Abo Sport, représentant congolais en version féminine à la 37^e édition du Championnat d'Afrique des clubs champions 2015 à Nador au Maroc ont entamé la prestigieuse compétition de la Confédération africaine de handball. Les congolaises ont laminé, Al Ahly d'Égypte sur un score sans appel de, 29-15 lors de la première journée, avant de concéder un nul (22-22) jeudi face à TFC du Cameroun.

Cette victoire reconforte les pouliches du président Jean Claude Ibovi qui ont eu quelques difficultés financières avant leur départ de Brazzaville occasionnant la réduction des deux délégations congolaises dont celle de l'équipe féminine d'Abo et celle de l'équipe

masculine d'Inter Club.

En effet, malgré cette situation, le club a promis garder son sang froid durant toute la compétition afin de ramener à son aimable public l'une des trois premières places de la 37^e édition du championnat d'Afrique des clubs champions

dans sa version comme en 2006. Rappelons qu'Abo est logé dans le groupe B avec Primero d'Angola, Heritage de la RDC et Topline du Nigeria.

Chez les messieurs, Inter Club a perdu face au FAP du Cameroun sur le score de 28-30 lors de sa première sortie, ce jeudi 22 octobre.

Le club des militaires congolais est logé dans le groupe C en compagnie d'Espérance de Tunis, FAP du Cameroun et Niger United du Nigeria.

Charlem Léa Legnoki

BRIN D'HISTOIRE

Changer de Constitution pour changer la République

Depuis sa création, en 1958, la République du Congo a connu de nombreuses poussées de violence. De 1959 (la fameuse guerre Nord/Sud) à la grande déflagration de 1997, le Congo est passé par toutes les phases d'éruptions de violence. Les assassinats ont aussi connu leur vague de tueries inutiles.

Matsocota, Pouabou et Massouémé sont la funeste illustration du résultat des luttes interpersonnelles. Lorsqu'elles prennent le dessus chez un homme, celui-ci bascule de l'humanité à la bestialité.

En 1997, le Congo a frôlé la « somalisation » par la somatisation d'un conflit politique mineur qui relève davantage d'un esprit de contrariété que d'une réelle contradiction. La Somalie est ce pays en lambeaux de la Corne de l'Afrique qui a donné ce néologisme qui signifie non-État, destruction systématique. Pour un peuple, le référendum, occasion de prise de parole directe, ne peut être un prétexte, pour les acteurs politiques, de nous rejouer la pièce macabre de notre mise à mort collective. Ne sacrifions donc pas la paix pour l'intérêt égoïste d'un petit cénacle d'individus, soucieux de retrouver ou de profiter, sur nos dos, des ors de la République.

Nous n'allons pas indéfiniment vivre au rythme de l'humeur des hommes politiques, toujours en permanente lutte de positionnement. Le peuple congolais a l'occasion de prendre en main son avenir, sans mandataire. Son choix, le 25 octobre prochain, en faveur d'une République fondée sur le partage et la solidarité en fera l'architecte d'un nouveau Congo.

La Conférence nationale est, avant tout, le résultat des luttes interpersonnelles et de positionnement qui ont pourri la vie politique dans notre pays. La guerre dite du 5 juin 1997 est arrivée et mis le Congo à feu et à sang. Pour certains politiques, la guerre consiste à faire payer par les autres le prix de leur folie qu'ils s'exonèrent de payer eux-mêmes. Le peuple congolais a connu la géhenne. Pays dévasté, administration déstructurée, populations déplacées, tel est le résultat de ce dérapage. Ce qui a failli se produire mardi dernier.

Inutilement. On ne nous y reprendra pas cette fois-ci. Il n'y a aucune raison pour replonger le pays dans le chaos. Ceux qui ont vécu dans leur chair cette guerre en portent encore les stigmates.

La violence physique commence toujours par la

violence verbale. Le germe de la guerre, qualifiée de « bêtise humaine », hideuse expression, vit encore chez de nombreux hommes politiques, peu préoccupés par les conséquences de leur recours à la violence. À cause d'eux, dans ce pays, le sang des autres a souvent coulé. La constance dans l'illusion de nos politiques est effarante. Surfant sur les vagues d'une certaine impatience et de la désinformation, du mensonge et des affabulations, ils veulent nous vendre du rêve, à un moment où les performances de notre pays permettent l'espoir d'un bonheur partagé. Depuis la fin de la guerre, de grands travaux structurants ont modifié la physionomie du Congo. La réalisation des autres défis, l'école, la santé, l'emploi, l'industrialisation, la réduction des inégalités, etc., ne sont possibles qu'avec la paix.

Pour ou contre le changement de la Constitution de 2002 ? Oui, pour le changement, si c'est le prix à payer pour donner une chance à tout le monde. Pour l'instauration d'une nouvelle République, plus juste, plus équitable et plus solidaire, changeons de constitution pour changer la vie. La paix est l'alpha et l'oméga du progrès. Il nous faut, ensemble, la préserver.

MFUMU